

REPUBLIQUE DU NIGER  
**FEDERATION DES UNIONS DES COOPERATIVES  
DES PRODUCTEURS DE RIZ (FUCOPRI)**  
Direction de Niamey, Immeuble UNC  
RUE DE LA MAIRIE

---

***RAPPORT ANNUEL 2010 DE LA FUCOPRI***

Janvier 2010 – décembre 2010

Février 2011

<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>I. CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'ORGANISATION.....</b>	<b>2</b>
<b>1. 1. GENESE .....</b>	<b>2</b>
<b>1. 2. OBJECTIFS .....</b>	<b>3</b>
<b>1. 3. LES MEMBRES .....</b>	<b>3</b>
<b>1. 4. FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION .....</b>	<b>4</b>
<b>1. 5. ACTIVITES DE LA FEDERATION .....</b>	<b>4</b>
<b>1. 6. RESSOURCES DE LA FEDERATION.....</b>	<b>5</b>
1. 6. 1. Financement Interne de la Fédération .....	5
1. 6. 2. Financement externe de la fédération.....	6
<b>1. 7. ALLIANCES.....</b>	<b>6</b>
<b>II. CHAPITRE 2 : SYNTHESE DES ACTIVITES REALISEES.....</b>	<b>7</b>
<b>2.1. Dans le domaine du renforcement des capacités de la fédération et de la FUCOPRI et de ses membres .....</b>	<b>7</b>
2.1.1. Rencontres de la Fédération.....	7
<b>2.2. Dans le domaine de l'appui à la production.....</b>	<b>10</b>
2.2.1. Action 1 : l'appui à la mise en place d'un système autogéré d'approvisionnement en intrants.....	10
2.2.2. Action 3 : Amélioration de l'accès des producteurs à des semences de bonne qualité.....	18
<b>2.3. Dans le domaine de la commercialisation.....</b>	<b>18</b>
2.3.1. Ateliers d'information, d'échanges et d'évaluation de la campagne de commercialisation .....	19
2.3.2. Appui à la commercialisation du paddy par les coopératives .....	19
<b>2.4. Dans le domaine de la représentation, la sauve garde des intérêts des membres et la promotion de la filière .....</b>	<b>32</b>
2.4.1. La participation aux rencontres nationales et internationales.....	32
<b>2.5. Dans le domaine de l'amélioration de la gestion financière et comptable .....</b>	<b>43</b>

<b>2.6. Résultats atteints par la mise en œuvre à mis parcours du plan d'action 2010...</b>	<b>56</b>
<b>2.7. Difficultés rencontrées.....</b>	<b>57</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>58</b>
<b>ANNEXE : TABLEAUX DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>59</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AG	Assemblée Générale
APF	AgriProFocus
AHA	Aménagement Hydro-Agricole
BI	Boutique d'Intrants
CA	Conseil d'Administration
CASPANI	Conseil pour l'Action et la Solidarité Paysanne au Niger
CC	Commissariat aux Comptes/comité de contrôle
CG	Comité de Gestion
CGE	Comité de Gestion de l'Eau
CCFD	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CCOG	Centre Culturel Oumarou Ganda
CPS	Centre de prestation de Service
COP	Consortium des Organisations Paysannes
Coop	Coopérative
DAT	Dépôt à terme
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FUCOPRI	Fédération des Unions des Coopératives de producteurs de Riz du Niger
GMP	Groupement Mutualiste de Producteurs
ha	Intensification de l'Agriculture par le >Renforcement des Boutiques d'intrants Coopérative
IARBIC	Intensification de l'Agriculture par le Renforcement des Boutiques d'Intrants Coopérative
IFDC	Centre international pour le Développement des Engrais
INRAN	Institut National de recherche Agronomiques du Niger
JICA	Agence Japonaise pour la coopération internationale
LSK	Lossa – Sona – Kokomani
MAG/EL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MDA	Ministère du Développement Agricole
ONAHA	Office National des Aménagements Hydro- Agricoles
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation paysanne
OPA	Organisation Professionnel Agricole
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
PAFRIZ	Programme d'Appui à la filière Riz
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
UNC	Union Nationale des Coopératives actuellement CONACOOOP
UPRORIGA	Union des Producteurs Rizicoles de Gaya
VECO WA	ONG Belge West Africa

## INTRODUCTION

La FUCOPRI est une organisation paysanne qui compte 9 unions, elles-mêmes composées d'environ 37 coopératives totalisant environ 21 000 membres. Les coopératives sont localisées le long de la vallée du fleuve Niger.

Dans le cadre des activités d'appui à ses membres dans leur lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, la FUCOPRI a préparé en décembre 2009, un plan d'actions triennal en vue de renforcer les capacités institutionnelles, de production et de commercialisation de ses membres. La mise en œuvre de ce plan d'actions au titre du premier semestre de la première année a vu la participation des partenaires de la FUCOPRI notamment Agriterra, SOS Faim, CCFD et l'ONG belge VECO.

De manière spécifique le programme vise à :

- Renforcer les capacités organisationnelle et institutionnelle de la Fédération et de ses unions ;
- Accroître la production nationale de riz de 80 000 tonnes de paddy à 150 000 tonnes de paddy au niveau des organisations membres du réseau FUCOPRI ;
- Améliorer et diversifier les formes de commercialisation du riz des membres de la FUCOPRI. ;
- Renforcer les capacités d'organisation et de défense des intérêts pratiques et stratégiques des riziculteurs au niveau de la Fédération ;
- Améliorer la gestion financière et comptable au niveau des coopératives, des unions et de la fédération ;
- Améliorer la gestion de l'eau au niveau des coopératives.

Il s'agit à travers les actions de renforcement des capacités des unions et des coopératives, de les amener à être plus aptes à apporter des réponses appropriées aux préoccupations de leurs membres.

Ainsi donc, le présent rapport qui couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010 s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action annuel 2010. Il s'articulera autour des points suivants :

- La présentation de la FUCOPRI
- La synthèse des activités réalisées ;
- Les difficultés et recommandations.

# **I. CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'ORGANISATION**

## **1. 1. GENESE**

Avec la dissolution de l'union Nationale des Coopératives (UNC) par décret N° 97/428/MAG-EL du 11/12/97, les coopératives des producteurs de riz se sont attelées à mettre en place des structures devant leur permettre de prendre en charge directement toutes les activités de développement de leurs membres.

C'est dans ce contexte que ces coopératives ont entrepris des actions d'information-sensibilisation ayant abouti à :

- la mise en conformité des coopératives de base avec la loi 96-067 du 9 Novembre 1996.
- la création de neuf (9) Unions de coopératives des producteurs de riz sur les aménagements hydro agricoles de la vallée du fleuve.
- La mise en place d'un comité de coordination des unions de coopératives de producteurs de riz.
- L'élaboration des projets de textes par un comité restreint composé de cadres de l'office national des aménagements hydro agricoles ( O N A H A ) et de l'union nationale des coopératives ( U N C ) sur demande du comité de coordination des unions des coopératives des producteurs de riz.
- La tenue d'une assemblée générale constitutive le 2 février 2001 ayant consacré la création de la Fédération des unions des coopératives des producteurs de riz (FUCOPRI).
- L'enclenchement du processus devant aboutir à l'adoption des textes statutaires et réglementaires de la fédération avec la participation des unions et des coopératives de base en vue de l'obtention de son agrément.

Toutes ces actions ont mobilisé l'ensemble des coopérateurs à travers leurs Assemblées Générales ainsi que des personnes ressources intervenant au niveau de la filière riz.

## 1. 2. OBJECTIFS

Le but de la F.U.C.O.P.R.I est le développement de la filière rizicole au profit de ses membres, par une mise en cohérence de toutes ses composantes.

A cet effet, les objectifs poursuivis sont :

- faciliter à ses membres un approvisionnement régulier en intrants agricoles et tout autre service demandé par ceux ci ;
- assurer la protection de la production nationale et garantir l'écoulement du riz de ses membres ;
- défendre sur le plan national et international les intérêts moraux, techniques, économiques et législatifs de ses membres ;
- amener ses membres à disposer de réelles capacités d'analyse et de gestion en leur fournissant une assistance technique notamment en matière d'organisation, de fonctionnement, de comptabilité, d'études, de formation et d'éducation ;
- entreprendre des démarches auprès des ministères et participer à des commissions ayant relation avec les activités de ses membres ;
- faciliter à ses membres l'accès aux financements des partenaires au développement ;
- représenter ses membres au niveau national et international.

## 1. 3. LES MEMBRES

La FUCOPRI regroupe neuf (9) unions constituées de trente sept (37) coopératives totalisant 20.937 chefs d'exploitation.

Toutes ces coopératives sont situées dans la vallée du fleuve Niger dans les régions de Tillabéry, Dosso et la communauté urbaine de Niamey.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des unions, leur localisation et leur composition.

**Tableau N°1** : Répartition des Unions, leurs compositions et leurs localisations

Nom de l'union	Régions	Départements/ communes	Superficies (ha)	Nbre Coop.	Nbre total d'adhérents
Albarka	Tillabéry	Tillabéry	2.156	5	5.594
LSK-Salam	Tillabéry	Tillabéry	360	3	984
Banizoumbou	Tillébéri	Tillabéry Téra	773	3	1.873
Anfani	Tillabéry	Tillabéry commune	653	3	1.808
Kollo amont	Tillabéry	Kollo	1.021	5	2.503

Kollo aval	Tillabéry	Kollo	1.300	5	3.822
Say	Tillabéry	Say	712	4	1.487
Hamdallaye	CUN Niamey	C3 et 5	607	4	1.833
UPRORIGA	Dosso	Gaya, Birni N'Gaouré	341	5	1.033
<b>Total</b>			<b>7.923</b>	<b>37</b>	<b>20.937</b>

## 1. 4. FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION

La fédération est administrée par les organes suivants :

1. L'Assemblée Générale (AG), composée de 7 délégués par union membre. Elle est l'instance de décision. Elle se réunit deux fois par an en session ordinaire.

2. Le Conseil d'administration, (CA), est composé de deux (2) délégués par union membre élus en assemblée générale de celle-ci, soit un total de 18 membres élus. Il se réunit 4 fois par an en session ordinaire. Il est l'organe d'exécution des décisions de l'AG. Les administrateurs sont élus pour un mandat de trois ans renouvelable.

Le CA élit en son sein un bureau exécutif qui a pour mission :

- D'organiser, d'exécuter et de coordonner toutes les tâches relevant du conseil d'administration. A cet effet,
- Il suit et met en œuvre les décisions de l'assemblée générale sous le contrôle du conseil d'administration ;
- Il anime, organise la vie associative, facilite les travaux de la direction et des commissaires aux comptes, prépare les réunions ;
- Il apprécie les comptes, les programmes et rapports d'activités avant de les soumettre au conseil d'administration ;
- Il assure les relations extérieures et représente la fédération dans tous les actes de la vie civile.

3. Le Commissariat aux comptes (CC), qui est la structure de contrôle interne, est tenu par trois personnes élues pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois.

4. La direction qui est tenue par une équipe de salariés chargée d'assurer l'animation de la fédération et la conduite de ses activités ainsi que la gestion des ressources humaines, matérielles et financières. Elle est placée sous la responsabilité et le contrôle du conseil d'administration qui nomme un directeur.

## 1. 5. ACTIVITES DE LA FEDERATION

Les domaines d'activités de la FUCOPRI sont :

- représenter ses membres auprès des partenaires (y compris l'Etat) ;
- faciliter l'approvisionnement de ses membres en intrants ;
- étudier et trouver des solutions aux problèmes techniques et économiques du riz ;



- entreprendre toute action tendant à favoriser la commercialisation des produits de ses membres ;
- contribuer à la formation de ses membres en matière de techniques de production, ainsi qu'en organisation coopérative ;
- défendre sur le plan national et international les intérêts moraux et économiques de ses membres ;
- participer à toute commission ayant relation avec les activités de ses membres ;
- sauvegarder les droits et acquis de ses membres.

Depuis sa création, la fédération est principalement intervenue dans les domaines de la négociation et de la représentation. Les réalisations les plus saillantes sont les suivantes :

- négociation et obtention avec l'Etat de la révision à la baisse du coût de l'électricité sur les aménagements hydro-agricoles ;
- négociation et obtention avec l'Etat de la prise en compte de la production de paddy dans le dispositif de constitution du stock national de sécurité alimentaire à travers l'achat du paddy par l'OPVN ;
- négociation de certains partenaires pour le financement d'une partie des activités de la fédération ;
- participation à de multiples discussions tant nationales qu'internationales sur des questions relatives à la filière riz.

## **1. 6. RESSOURCES DE LA FEDERATION**

L'essentiel du financement de la FUCOPRI provient des cotisations des membres et des commissions obtenues dans le cadre de la commercialisation du paddy. La fédération bénéficie également des appuis de plusieurs autres partenaires.

### **1. 6. 1. Financement Interne de la Fédération**

Il est constitué par les ressources suivantes :

- Le capital social de la fédération est constitué par souscription de parts sociales des membres dont le montant est fixé à cinq cent mille (500.000) F.CFA ;
- Les autres ressources de la fédération peuvent provenir des :
  - Subventions de l'Etat et des collectivités territoriales,
  - Produits de ses propres opérations,
  - Cotisations de ses membres dont les montants sont fixés à deux cent mille (200.000) FCFA par an,
  - Dons et legs,
  - Intérêts bancaires,
  - Emprunts.

### **1. 6. 2. Financement externe de la fédération**

La FUCOPRI bénéficie de l'appui financier de plusieurs partenaires parmi lesquels on peut citer :

- Le CCFD (appui à la mise en place des BI, appui aux femmes étuveuses) ;
- AGRITERA (appui au renforcement des capacités) ;
- SOS Faim Luxembourg (appui à l'assainissement à la gestion des coopératives) ;
- La coopération japonaise (renforcement des capacités)
- L'ONG belge VECO (appui à la promotion de la filière et le plaidoyer) ;
- OXFAM NOVIB.

### **1. 7. ALLIANCES**

La FUCOPRI est membre des réseaux suivants :

- le Conseil pour l'Action et la solidarité Paysanne au Niger (CASPANI) ;
- la Coordination Nationale de la Plate Forme Paysanne du Niger ;
- le Réseau des Chambres régionales d'Agricultures du Niger ;
- le consortium des organisations paysannes FUGPN, FCMN, AREN.

## II. CHAPITRE 2 : SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

### 2.1. Dans le domaine du renforcement des capacités de la fédération et de la FUCOPRI et de ses membres

#### 2.1.1. Rencontres de la Fédération

##### 2.1.1.1. *L'assemblée générale*

L'assemblée ordinaire de la fédération des unions des coopératives des producteurs de riz (FUCOPRI) au titre de l'année 2010 s'est tenue le 20 octobre dans la salle de réunion du CCOG à Niamey, l'assemblée générale, sous la présidence de Yacouba Ayouba, président du conseil d'administration. Cette assemblée a enregistré la présence des délégués de 9 unions ainsi que des représentants d'autres structures notamment : DAC/POR, INRAN, ONAHA Tillabéry, RECA, RINI, TRAGZA, CPS.

Les points inscrits à son ordre du jour sont :

- La présentation et l'adoption des rapports technique et financier 2009 ;
- La présentation du rapport des commissaires au compte ;
- La présentation du rapport des travaux du comité chargé de réviser les textes de la FUCOPRI pour prendre en compte l'intégration des femmes et des producteurs de riz hors aménagement dans les structures du réseau FUCOPRI ;
- La présentation et l'adoption du plan stratégique 2010-2012 ;
- Divers.

Après examen de ces points inscrit, l'assemblée a pris les décisions suivantes :

- l'adoption des rapports technique et financier 2009 ;
- L'adoption du rapport des commissaires aux comptes ;
- l'adoption du plan stratégique 2010-2012 ;
- Les cotisations doivent être versées au trésorier général en tenant compte de son calendrier de présence à la FUCOPRI ou de disposer de deux cahiers (un pour la caissière et un pour le trésorier) d'enregistrement de ces cotisations ;
- Que la FUCOPRI doit sursoir à l'ouverture à l'intégration des producteurs hors aménagement et des femmes dans ses structures
- Que la FUCOPRI doit faire des requêtes pour appuyer les producteurs hors aménagement à se structurer.

##### 2.1.1.2. *Le Conseil d'administration*

La première réunion du CA au titre de l'année 2010 a eu lieu le 20 avril de et la seconde le 19 octobre la même année au siège de la FUCOPRI. Elle a été placée sous la présidence du président Mr Yacouba AYOUBA. Ce conseil a enregistré la présence de l'ensemble des dix huit (18) délégués.

Au titre de la première rencontre les points inscrits à l'ordre du jour sont :

- L'examen de la situation de la commercialisation
- La présentation du nouveau plan d'action 2010 – 2012.

Après avoir entendu le Directeur de la FUCOPRI qui a fait un large exposé sur la commercialisation de la campagne saison humide 2009, le conseil a décidé :

1. Que la FUCOPRI n'apporte plus un appui en engrais sous forme de crédit de campagne aux coopératives qui n'ont pas respecté leurs engagements en matière d'alimentation des comptes bloqués chaque campagne.
2. De ne plus donner des avances de fonds, après la signature du contrat de commercialisation avec l'OPVN, aux coopératives qui n'ont pas pu fournir du paddy dont la valeur permet de couvrir les avances perçues au cours de la commercialisation de la campagne SH 2009.

Le Conseil d'Administration a approuvé le plan d'action 2010 – 2012 de la FUCOPRI et a décidé de le présenter à l'AG pour adoption.

Aussi, le conseil a demandé au bureau exécutif de voir comment informatiser la comptabilité des coopératives à travers une formation des comptables et un appui en matériel informatique.

Au titre de la seconde réunion les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

- La présentation et l'adoption des rapports technique et financier 2009 ;
- La présentation du rapport des commissaires au compte ;
- La présentation du rapport des travaux du comité chargé de réviser les textes de la FUCOPRI pour prendre en compte l'intégration des femmes et des producteurs de riz hors aménagement dans les structures du réseau FUCOPRI ;

Après examen de ces points inscrit, le CA a pris les décisions suivantes :

- l'adoption des rapports technique et financier 2009 ;
- L'adoption du rapport des commissaires aux comptes ;

#### **2.1.1.3. Les réunions du bureau exécutif**

Les réunions du bureau exécutif sont mensuelles et visent à assurer un suivi des activités de la direction technique de la FUCOPRI. C'est ainsi qu'au titre de l'année 2010 plusieurs réunions du BE ont été organisées. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du suivi des activités de la direction technique.

#### **2.1.1.4. Forum des femmes étuveuses**

Le forum, qui s'est déroulé du 30 au 31 décembre à Tara (Gaya), a regroupé cinquante quatre participants composés des femmes étuveuses, des responsables de la FUCOPRI, des représentants de projet/programme collaborateurs et des représentantes d'autres structures féminines sœurs.

Le forum permet ainsi aux femmes de discuter de leurs préoccupations et de proposer des stratégies appropriées permettant d'une part de les solutionner et d'autre part de mieux se positionner dans la filière rizicole. Il est également un lieu d'information, de formation et de valorisation de l'expertise des femmes dans les domaines de la transformation et de la commercialisation du riz. Il est aussi un cadre d'échanges, de concertation et de négociation entre les femmes, les responsables de la Fédération et des unions sur des questions d'intérêt commun.

L'objectif principal du forum est de permettre aux femmes d'échanger les idées, les expériences et les pratiques sur les stratégies de commercialisation du riz étuvé en vue d'améliorer les conditions de leur mise en œuvre aux différents niveaux.

Pour atteindre cet objectif global, quelques objectifs spécifiques sont assignés à ce forum :

- Faire le bilan des trois ans d'appui de la FUCOPRI afin de dégager les changements intervenus ;
- Faire le bilan de la mise en œuvre des recommandations et décisions du dernier forum ;
- Informer et échanger avec les femmes sur le centre pilote d'étuvage de Sébéri ;
- Informer les femmes sur les perspectives d'appui du programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire financé par la banque mondiale ;
- Informer et sensibiliser les participantes sur la diversification des AGR par les femmes ;
- Identifier et analyser les différents problèmes liés à la commercialisation du riz étuvé.

Notons que les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été présidées par les responsables de la fédération en présence du personnel de la direction technique ; auparavant une fatia a été dite par un participant. La présentation des participants a servi de brise glace pour une connaissance mutuelle. Par la suite un règlement intérieur a été élaboré pour la bonne tenue des travaux. Les craintes et les attentes des participants ont été aussi relevées.

A travers la démarche participative ; les travaux du forum ont porté sur :

- les travaux en groupes sur les autres thèmes retenus où les participants ont été divisés en trois groupes de travail, et chacun des groupes traitait sa question ou devait traiter la même question ; ceci dans le souci de diversifier et d'enrichir les réflexions ;
- Les informations/échanges sur le centre pilote d'étuvage et aussi sur les perspectives d'appui du programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire financé par la banque mondiale.

Les travaux du forum de Tara se sont effectués dans un climat de satisfaction générale tant du côté des femmes que de celui de la FUCOPRI. La présence de jeunes femmes instruites membres des nouveaux groupements constituent des ressources humaines capables d'enclencher la dynamique associative.

## **2.2. Dans le domaine de l'appui à la production**

### **2.2.1. Action 1 : l'appui à la mise en place d'un système autogéré d'approvisionnement en intrants**

#### ***2.2.1.1. Réunion d'information et de sensibilisation sur le regroupement des commandes***

Dans le cadre de la préparation des campagnes (SS et SH) 2010, trois rencontres regroupant tous les responsables des coopératives, le bureau exécutif de la FUCOPRI, sa direction technique et les personnes ressources ont été organisées respectivement les 6 janvier, 13 juillet et 20 juillet 2010. La situation des besoins en engrais constitue l'un des points inscrits à l'ordre du jour de la rencontre. A l'issue des échanges chaque responsable de coopérative a communiqué les besoins en engrais des coopératives pour la campagne concernée. Ces besoins sont mentionnés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau N° 2 : Situation des besoins en engrais au titre de l'année 2010**

N°	Coopératives	SS 2010	SH 2010
		NPK/Urée (T)	NPK/Urée (T)
1	Firgoune nord et sud	46	50
2	Diamballa	200	200
3	Diomona	160	100
4	Namari Goungou	275	250
5	Daïkaïna	60	41
6	Daïbéri	200	200
7	Toula	145	150
8	Sona	70	120
9	Kokomani	45	0
10	KB1	200	240
11	KB2	120	140
12	Karma	90	85
13	Namardé	150	150
14	Kareigorou	75	75
15	Lata	140	25
16	N'dounga 1	75	70
17	Sadjia-Aval	13	11
18	Say1	115	115
19	Say2	70	100
20	Doguel Kaïna	31	30
21	Tchiaguiriré	70	100
22	Gaya Amont	0	40
23	Sébéri	0	85
24	Lossa	0	30
25	Kirkissoye	0	12
<b>Total</b>		<b>2350</b>	<b>2419</b>

Il ressort de ce tableau que les besoins totaux en engrais exprimés par les coopératives pour l'année 2010 est **4769 T** dont **2546 T** de NPK et **2223 T** d'urée.

#### **2.2.1.2. Appui à la recherche de l'engrais**

Les besoins ci-dessus exprimés sont couverts par différentes sources :

1. La recherche d'un crédit au niveau de la SONIBANK pour acheter l'engrais à mettre à la disposition des coopératives. Cette opération qui se déroule depuis bientôt cinq (5)

campagnes, a été possible grâce à la confiance de la centrale d'approvisionnement, qui accepte de livrer l'engrais aux coopératives en attendant que la FUCOPRI entreprenne les démarches nécessaires pour obtenir le crédit. Un autre élément ayant contribué à l'aboutissement de cette initiative, c'est bien la capacité financière de la FUCOPRI, du fait du crédit qui lui a été octroyé par la coopération japonaise pour soutenir la commercialisation primaire dans le cadre du projet PASA – RIZ en 2008 mais également des Dépôts A Terme (DAT) que certaines coopératives possèdent et qui sont logés au niveau de la banque. Aujourd'hui le cumul de ces fonds mobilisés par ce circuit dépasse 200 000 000 pour une vingtaine de coopératives engagées dans la dynamique de l'assainissement à la gestion financière.

**Tableau N° 3 : Situation des coopératives ayant bénéficiées de l'engrais grâce au crédit contracté par la FUCOPRI auprès de la Sonibank au cours de l'année 2010**

N°	Coopérative	SS	SH	Total	Montant (FCFA)
		NPK/Urée	NPK/Urée		
1	Bonféba	120	0	120	34 800 000
2	Doguel Kaïna 1	32	27	59	17 110 000
3	KB1	200	240	440	127 600 000
4	KB2	120	125	245	71 050 000
5	N'Dounga 1	75	50	125	36 250 000
6	Namari Goungou	275	295	570	165 300 000
7	Saadia Aval	13,5	0	13,5	3 915 000
8	Say 1	115	60	175	50 750 000
9	Say 2	95	80	175	50 750 000
10	Firgoun	23	23	46	13 340 000
11	Gaya Amont	50	30	80	23 200 000
12	Tiaguiriré	60	55	115	33 350 000
13	Sona	70	100	170	49 300 000
14	Sébéri	85	50	135	39 150 000
15	Lossa	0	50	50	14 500 000
16	Koutoukalé	0	90	90	26 100 000
<b>Total</b>		<b>1333,5</b>	<b>1275</b>	<b>2608,5</b>	<b>756 465 000</b>

2. L'intermédiation entre la centrale d'approvisionnement et les coopératives pour faciliter l'accès de ces dernières à l'engrais avant même le paiement des frais de leur paddy par l'OPVN. Par ce mécanisme, la FUCOPRI a permis aux coopératives ci-dessous de bénéficier de l'engrais.



**Tableau N°4 : Situation des coopératives ayant bénéficiées de l’engrais à crédit au près de la CA avec l’appui de la FUCOPRI**

N°	Coopérative	SS	SH	Total	Montant (FCFA)
		NPK/Urée	NPK/Urée		
1	Karma	90	85	175	47 250 000
2	Koutoukalé	202	100	302	81 540 000
3	Kirkissoye	12	12	24	6 480 000
4	Diomona	160	100	260	70 200 000
5	N'Dounga 2	24,05	12,2	36,25	9 787 500
6	N'Dounga 3	5	3	8	2 160 000
7	Toula	50	60	110	29 700 000
8	Lata	12	25	37	9 990 000
9	<b>Total</b>	<b>555,05</b>	<b>397,20</b>	<b>952,25</b>	<b>257 107 500</b>

3. La négociation avec la centrale d’approvisionnement pour réserver le stock d’engrais des coopératives rizicoles. En effet, il est devenu de coutume qu’à chaque campagne, les disponibilités en engrais ne couvrent pas les besoins de l’ensemble des producteurs. Dans un tel contexte, la FUCOPRI a toujours sût prendre de l’avance compte tenu du caractère stratégique du riz, des investissements que la culture demande et de l’exigence de la plante à l’engrais.
4. L’appui à l’accès au crédit bancaire pour l’approvisionnement en engrais. A ce niveau il faut préciser que c’est surtout, le centre de prestation de service (CPS), un partenaire de la FUCOPRI, qui s’occupe de l’accompagnement technique des coopératives dans la recherche du crédit. La FUCOPRI intervient quant il faut garantir le paiement et donc la continuité de l’opération. En effet, le fait que la FUCOPRI organise la commercialisation du paddy lui procure une place de choix dans les opérations financières en matière de crédit de campagne.

**Tableau N 5: Crédit octroyé aux coopératives CPS par la banque avec l'appui de la FUCOPRI.**

N°	Coopératives	CSS 2010		CSH 2010	
		Montant du crédit	Quantité engrais (T)	Montant du crédit	Quantité engrais (T)
1	Daïbéri	54 000 000	200	40 608 000	150
2	Daïkaïna	11 070 000	41	8 208 000	30
3	Diambala	64 800 000	240	47 304 000	175
4	Namardé	40 500 000	150	40 608 000	150
5	Kareygorou	20 250 000	75	20 304 000	75
<b>Total</b>		<b>190 620 000</b>	<b>706</b>	<b>157 032 000</b>	<b>580</b>

L'analyse des tableaux ci-dessus fait ressortir qu'en 2010 la FUCOPRI a apporté un appui aux coopératives dans l'acquisition d'environ 4 846 tonnes d'engrais dont 3894 tonnes soit 80,35 % des appuis en engrais des coopératives sont couverts par le mécanisme de crédit bancaire. Le reste des besoins sont couverts par les fonds propres des coopératives.

### **2.2.1.3. Les activités de boutiques d'intrants**

A ce niveau, il s'agit du suivi de la gestion. Ainsi, sur les sept boutiques mises en place six ont été visitées lors des missions de suivi/appui. Il a été question d'examiner les cahiers des gestionnaires des BI et de s'entretenir avec le comité de gestion. Ces cahiers renseignent sur la situation générale des BI. Sur les six BI visitées, seuls les gérants de Namari Goungou, Namardé Goungou et Doguel Kaïna ont présenté les cahiers de gestion. Celui de Tiaguiriré étant un nouveau gérant ne maîtrise pas le remplissage de cahier, d'où la nécessité de l'appuyer dans ce sens. Quant au gérant de KB2, il a été constaté qu'il ne joue vraiment pas son rôle et l'AG de la coopérative a décidé de choisir un nouveau gérant qui remplit les critères de disponibilité, de savoir lire et écrire. Quant à la BI de Sona, l'assemblée de l'union a décidé de distribuer tout le stock aux deux des trois coopératives membres de l'union sous forme de crédit de campagne dont le remboursement est intervenu enfin de la SH 2010.

Le prix du sac d'engrais est variable d'une BI à l'autre dû aux frais généraux selon l'éloignement par rapport au lieu d'approvisionnement. Il varie de 14500 à 15200.

La situation de chacune des six BI visitées est enregistrée le tableau ci-dessous

**Tableau n°6 : situation des BI**

Boutiques d'intrants	Stock		Montant		Observations
	urée	15 15 15	disponible en caisse	Chez le trésorier	
Kourani Baria 2	31sacs		150 000	390 000	Il existe 12 sacs de riz paddy en stock dont le prix de vente est à 15 000 le sac. Quant au stock d'engrais le prix de vente est 14 000
Namardé Goungou	250 kg	0	61 040	629 000	Cette BI rencontre particulièrement de sérieux problème d'écoulement de l'engrais, c'est pourquoi la fucopri doit envisager une réorientation de l'activité pour rendre le service plus pertinent
Doguel Kaïna	0	0	72 500	392 800	La coopérative a remboursé le crédit de 1 324 100 pour régler son problème de gaz oil et l'approvisionnement en engrais sera fait quand l'engrais sera disponible à la CAIMA
Tiaguiriré	1500 kg	0	330 000	905 000	On constate une importante somme en caisse. Ce comportement a été déconseillé. Les responsables de la BI ont pris l'engagement de transférer l'argent dans le coffre fort de la coopérative. Mais cette solution suscite d'inquiétude de peur que les ressources de la BI soient diffuses dans celles de la coopérative. La mission a suggéré l'ouverture d'un compte à la banque à Niamey puisque les approvisionnements se font aussi à Ny.
Namari Goungou	39 sacs	0	50 000	1 178 225	Le constat à ce niveau laisse à croire que le conditionnement (en sac) n'encourage pas les femmes à venir acheter car ces dernières ont besoin de petites quantités. La FUCOPRI a rappelé au comité de gestion que la boutique vend plus en détail

					qu'en gros pour satisfaire les bénéficiaires à faible revenu. Le manque d'engrais NPK à la CAIMA n'a pas permis à la BI de s'approvisionner. Mais la Fucopri a suggéré au comité de gestion d'ouvrir un compte afin de sécuriser l'argent.
Sona	0	0	0	0	Le stock de 131 sacs d'engrais a été réparti aux deux coopératives de Lossa et Sona en raison de 65,5 sacs chacune remboursable enfin de la campagne humide 2010. Le sac étant à 15 000 FCFA, le montant total s'élève à 1 965 000 FCFA.

L'analyse fait ressortir que tant que les coopératives abritant les BI possèdent de l'engrais, ces dernières ne peuvent se développer. En effet, les coopératives fournissent de l'engrais à leurs membres sous forme de crédit de campagne payable en nature. Par conséquent la boutique qui vend ses produits au comptant n'enregistre pas assez de clients dans de telle situation.

Les coopérateurs apprécient mieux les crédits de campagne que d'acheter au comptant. C'est pourquoi, il est temps que la décision de réorienter l'activité soit prise pour un service plus utile aux bénéficiaires.

### **2.2.2. Action 3 : Amélioration de l'accès des producteurs à des semences de bonne qualité.**

#### **2.2.2.1. Achat et mise en place des semences au niveau des coopératives**

L'objectif de cette activité est de mettre à la disposition des producteurs du matériel végétal de qualité. Il s'agit d'appuyer les coopératives à disposer de bonnes semences (M2) qui seront par après multipliées par des paysans multiplicateurs de semences de la coopérative. Il s'agit par cette action de promouvoir l'utilisation par les producteurs de semences de bonne qualité. En effet, c'est un service gratuit que la FUCOPRI rend aux coopératives car ces dernières remboursent la FUCOPRI au prix de revient sans aucune marge. C'est ainsi que pour la campagne SS 2010 trois coopératives ont exprimé le besoin consigné dans le tableau ci-dessous.

**Tableau N° 7 : Répartition des quantités de semences par coopérative pour la SS 2010**

<b>Coopératives</b>	<b>Superficie (ha)</b>	<b>Quantité (sacs)</b>
koutoukalé	320	12
Daïkaïna	114	2
Daïbéri	298	5
Total		<b>19</b>

### **2.3. Dans le domaine de la commercialisation**

### 2.3.1. Ateliers d'information, d'échanges et d'évaluation de la campagne de commercialisation

Les rencontres d'échanges sur la commercialisation ont pour objectifs d'évaluer les quantités commercialisables par coopérative ainsi que leurs besoins en sacs vides. Il s'agit là d'avoir des informations d'aide à la décision. La première servira de base de négociation avec l'OPVN alors la seconde permettra en fonction de son importance ou non, de lancer la commande des sacs vides. C'est ainsi qu'en 2010 trois rencontres ont été organisées respectivement les 29 mai ; 16 novembre et 3 décembre. A chacune de ces ateliers, ce sont les présidents des coopératives ou leurs représentants qui y sont conviés.

### 2.3.2. Appui à la commercialisation du paddy par les coopératives

#### 2.3.2.1. Organisation de la commercialisation du paddy

L'année 2010 a été caractérisé par le parachèvement de la commercialisation de la campagne SH 2009, la mise en œuvre de la commercialisation de la campagne SS 2010 et la préparation de la campagne SH 2010. Pour la campagne SH 09 le prix du kilo de paddy est respectivement de 180,55 soit 13 000 et 187,5 le kg soit 13 500 le sac de 72 kg pour les dernières campagnes.

L'établissement de trois comptes d'exploitation (où le sac de 72 kg a été fixé à 12 500, 13 000 et 14 000)) a été entre autres la base de discussion entre la FUCOPRI et l'OPVN pour obtention du prix du paddy pour la campagne SS 2010. Ainsi au titre des campagnes SS et SH 2010 sur une prévision de 7 200 tonnes de paddy à commercialiser, la FUCOPRI a vendu respectivement 6 244 tonnes et 5 609 tonnes de paddy à l'OPVN. Le tableau ci-dessous donne les quantités de paddy commercialisées par coopérative pour les deux campagnes de l'année 2010.

**Tableau N° 8 : Situation des quantités commercialisées par coopérative**

Coopérative	CSH		CSS		Total en FCFA
	Quantité paddy livré en Kg	Valeur Paddy	Quantité paddy livré en Kg	Valeur Paddy	
Bonféba	287 867	53 975 000	297 250	55 734 375	109 709 375
Daïbéri	381 604	71 550 842	448 988	84 185 250	155 736 092
Daïkaïna	77 034	14 443 846	95 890	17 979 375	32 423 221

Diambala	038	447	83	567	106 419	190 238
			819 547	570	375	922
Diomona	210	362	67	436	81 836	149 750
			914 375	460	250	625
Doguel Kaina	642	85	16	93	17 539	33 597
			057 878	543	313	190
Kareygorou	567	81	15	106	19 970	35 264
			293 752	510	625	377
Karma	723	254	67	481	123 229	190 633
			403 509	495	688	197
KB1	778	471	88	429	80 457	168 915
			458 420	107	563	982
KB2	361	232	43	313	58 856	102 423
			567 667	900	250	917
Kirkissoye	480	29	5	18	3 496	9 024
			527 500	649	688	188
Kokomani	777	18	3	28	5 252	8 772
			520 688	012	250	938
Koutoukalé	788	322	60	386	72 484	133 007
			522 660	585	688	347
Lata	334	144	27	19	3 569	30 632
			062 625	038	625	250
MEC liboré	-	-	-	28	5 377	5 377
				682	875	875
Lossa	410	117	22	-	-	22 014
			014 298			298
N'Dounga 1	990	134	25	178	33 395	58 706
			310 685	110	625	310
N'Dounga 2	151	92	17	75	14 222	31 500
			278 355	851	063	417
N'dounga gougou	969	16	3	17	3 244	6 425
			181 726	302	125	851
Namardé	537	242	45	281	52 872	98 348
			475 639	988	750	389
Namari Gougou	067	622	116	632	118 588	235 225
			637 602	470	125	727
Saadia Amont	846	6	1	-	-	1 283
			283 625			625
Saadia Aval	978	21	4	34	6 468	10 589
			120 875	500	750	625
Saga	940	24	4	7	1 381	6 058
			676 251	370	875	126



Say 1	080	116	765 000	21	610	263	49 426	875	71 191
Say 2	029	90	880 348	16	668	203	38 187	750	55 068
Sébéri	089	181	954 125	33	588	192	36 110	250	70 064
Sona	950	217	865 710	40	400	160	30 075	000	70 940
Tiaguiriré	214	93	477 533	17	607	136	25 613	813	43 091
Toula	413	268	327 438	50	840	130	24 532	500	74 859
Firgoun	205	165	975 905	30	100	177	33 206	250	64 182
<b>Total</b>	<b>070</b>	<b>5 609</b>	<b>343 423</b>	<b>1 071</b>	<b>083</b>	<b>6 244</b>	<b>1 203 714</b>	<b>938</b>	<b>2 275 058</b>

Comme le montre le tableau c'est pour plus de 2,25 milliards de FCFA que les coopératives ont vendu à l'OPVN grâce à l'intermédiation de la FUCOPRI. A raison de 1 FCFA par kg de paddy comme frais de commission, cette opération a contribué au renforcement des capacités d'autofinancement de la FUCOPRI à hauteur de 11 853 153 FCFA.

### **2.3.2.2. Organisation d'un achat groupé des sacs vides**

L'achat et la revente d'emballage pour le riz est désormais définitivement inscrit dans la liste des services offerts par la FUCOPRI à ses membres. Au delà du renforcement de l'assise sociale qu'elle procure à la FUCOPRI, cette opération constitue également une source d'autofinancement. C'est ainsi qu'au titre de la campagne saison sèche 2010 la FUCOPRI a comme par le passé commandé 90 000 sacs vides au prix de 180 FCFA l'unité soit pour un montant total de 16 200 000 FCFA.

Sur cette commande le fournisseur a livré 48 500 sacs vides dont 33 000 sont achetés par les coopératives ce qui permis à la FUCOPRI d'avoir une marge de 330 000 FCFA. Cette opération a connu des difficultés car la taille de l'emballage fourni ne correspond pas à la norme souhaitée. Et d'ailleurs c'est qui a amené la direction de demander l'arrêt des livraisons.

Pour la campagne saison humide 2010, la FUCOPRI a commandé la même quantité de sacs vides mais la livraison n'est pas effectuée au 31 décembre 2010. Ce retard montre toute la difficulté qui réside dans cette opération car la FUCOPRI en cherchant toujours les fournisseurs qui proposent des prix moins chers se trouve souvent en face qui des partenaires qui ont des difficultés à honorer leurs engagements par rapport au respect des délais de livraison.

### **2.3.2.3. Appui à l'achat direct du paddy par les coopératives**

L'achat direct du paddy par les coopératives vise à sécuriser le producteur, qui, le plus souvent brade ses produits à la récolte. C'est donc pour soutenir les coopératives dans cette lutte contre le bradage que la FUCOPRI a, au cours de la commercialisation des campagne SH 09 et SH 2010, mis à la disposition des coopératives les sommes respectives de 121 979 238 et 115 800 000 FCFA pour leur permettre d'acheter directement le paddy auprès des producteurs au prix de 12 000 FCFA le sac de 75 kg.

Pour la campagne SH 09 la vente de ce paddy à l'OPVN qui eu lieu en 2010 a permis de dégager un bénéfice brut de 10 411 220 FCFA. Le cumul des charges engagées au cours de cette opération s'élève à 4 961 217 FCFA. Ses dépenses se répartissent comme suit dans le tableau ci-dessous.

**Tableau N°9 : Répartition des dépenses liées à l'achat direct du paddy**

<b>Désignation</b>	<b>Montant (FCFA)</b>
Emballage	1 829 200
Appui aux coopératives	1 565 757
Appui aux Unions	782 000
Appui au fonctionnement de la FUCOPRI	782 000
Total	4 961 217

Le reste des produits de cette opération qui s'élève à 5 450 002 FCFA à servi à renforcer le fond de roulement qui connaît aujourd'hui deux utilisations à savoir :

- Servir de garantie pour permettre à la FUCOPRI d'accéder au crédit bancaire lui permettant d'acheter directement l'engrais au niveau de la centrale au profit des coopératives qui n'ont pas de fonds de roulement engrais et qui s'engagent dans le processus d'assainissement de leur gestion financière ;
- Servir de fonds d'achat de paddy au niveau des producteurs au moment de la récolte pour atténuer le bradage de la production.

Quant au paddy de la campagne de saison humide 2010, la commercialisation sera effectuée début 2011.

### **2.3.2.4. Appui à la commercialisation par les femmes étuveuses**

Les étuveuses représentent une clientèle non négligeable pour l'achat du paddy des coopératives. De ce fait ces femmes contribuent au développement des coopératives. Raison pour laquelle, la FUCOPRI a entrepris des actions envers ces femmes pour qu'elles arrivent à tirer le meilleur profit de leur activité.

#### **2.3.2.4.1. Appui à la structuration des femmes étuveuses de riz**

Il s'agit de plusieurs missions de sensibilisation des femmes pour qu'elles s'organisent mieux à conduire leur principale activité qu'est l'étuvage du riz paddy et la commercialisation du riz étuvé. Ces différentes missions sont conduites par une équipe composée d'un élu et de la Chargée de programme de la FUCOPRI. Ainsi, ces missions ont concerné les localités de Namardé Goungou de l'union de Kollo amont et de Kourani Baria 1 de l'union de Banizoumbou.

Les objectifs de la mission sont :

- d'animer des réunions de sensibilisation afin d'amener les femmes à se constituer en groupement si elles ne sont pas organisées ou échanger avec elle sur la vie associative si elles sont déjà organisées ;
- d'accompagner les femmes dans l'élaboration de leurs textes ainsi que la recherche d'agrément ;
- discuter du contenu de l'appui de la FUCOPRI.

Au niveau de toutes les localités visitées les discussions ont porté sur :

- leur expérience en étuvage,
- leur niveau d'organisation pour la conduite de leur activité,
- leur connaissance du groupement (processus de constitution du groupement, avantages, rôles et fonctions des organes),
- Leurs principaux problèmes,

Ainsi, les femmes rencontrées sont des professionnelles des AGR notamment la commercialisation du riz étuvé. Cependant à Kourani Baria I les femmes exercent leur activité individuellement et n'ont aucune notion d'association et bénéficié d'aucun appui. Ainsi, il revient à la FUCOPRI de les aider à bien se structurer. La mission a de ce fait sensibilisé les femmes sur la constitution d'un groupement. Elle a d'autre part expliqué les raisons qui ont motivé la FUCOPRI à appuyer les femmes tout en précisant le contenu de l'appui.

Les femmes de Namardé Goungou sont par contre font partie du réseau « Mata Masu Dubara (MMD) » = femmes ingénieuses et ont de ce fait l'expérience sur les groupements. Elles ont également bénéficié de l'appui des quelques partenaires dans différents domaines : UNICEF (crédit pour embouche et appui en moulin), Care international (vie associative, alphabétisation..), FCMN Niyya (Boutique d'intrants), PAFRIZ (formation sur les techniques de maraîchage et la gestion de l'eau par exemple).

La Chargée de programme a aussi fait cas de l'organisation autour de la gestion de l'appui d'une part mais aussi des difficultés rencontrées par les premières bénéficiaires afin qu'elles se préparent en conséquence afin qu'elles minimisent ces éventuelles difficultés.

#### **2.3.2.4.2. Formation des femmes étuveuses en vie associative et en entrepreneuriat**

Depuis 2007, la FUCOPRI n'a cessé d'appuyer les femmes sur le plan matériel (moulins), financier (fonds de roulement) d'une part mais aussi le plan renforcement de leur capacité (appui/conseil, formation, sensibilisation) d'autre part. Ainsi au titre de l'année 2010, une session de formation *en vie associative et en entrepreneuriat* a été organisée par la FUCOPRI à l'endroit des femmes étuveuses de riz. Cette formation devrait se tenir depuis le mois de mars mais compte du retard accusé dans le choix de nouveaux groupements à appuyer, elle n'a eu lieu qu'en décembre. Elle a regroupé du 26 au 28 décembre 2010 Niamey des représentantes de sept groupements/unions de groupements et les responsables de la FUCOPRI soit au total trente quatre (34) participantes/participants dont trois hommes.

L'objectif général est de renforcer les compétences des membres des groupements et des unions afin qu'elles puissent mieux gérer leurs organisations et améliorer leur position et leur intégration dans la filière riz au Niger. Il s'agit entre autres d'amener les femmes étuveuses à bien comprendre les différents aspects liés à la pratique des AGR, pour mieux les réussir et permettre une meilleure conduite de leurs activités. De manière spécifique cette formation permet aux femmes de :

- Connaître le processus et les objectifs de mise en place d'un groupement ;
- Connaître le fonctionnement (rôles et attributions des organes)
- Connaître les attributions, les compétences et les qualités des membres des comités de gestion et des commissaires aux comptes ;
- Disposer des informations permettant de développer des relations avec les partenaires ;
- Améliorer leurs capacités d'initiatives;
- Renforcer leurs compétences en matière d'identification et de mise en œuvre de leurs activités économiques ;
- Améliorer leur pouvoir économique à travers une bonne étude de marché et une bonne connaissance des calculs des coûts d'une activité..

La formation a été facilitée par la Chargée de Programme de Gama assistée par celle de la FUCOPRI. La méthode pédagogique utilisée a été l'approche participative. Au cours de la session, l'apport des participantes a été significatif au niveau de tous les thèmes abordés car l'animation des séances est basée sur les expériences propres aux femmes étuveuses de riz.

Les techniques mises en œuvre ont été :

- Le brainstorming
- Les questions – réponses
- Les exposés – débats
- Les travaux de groupe
- Les études de cas

Le Zarma a été la langue de communication orale. Aussi, l'utilisation des supports pédagogiques dont les figurines/métaphores très appropriés pour la formation des analphabètes, les travaux de groupes suivis de restitutions en plénière, les témoignages et les jeux de rôle ont permis de rehausser le niveau d'assimilation des participants.

Un système de rapportage a été aussi institué en effet, le rapport journalier est un moyen qui permet d'affiner les points nécessitant des explications complémentaires. De même un règlement intérieur pour la circonstance a été mise en place et exécuté pour une meilleure tenue des travaux d'une part mais aussi afin de donner l'exemple aux femmes pour l'application des textes réglementaires.

Les grandes lignes de la formation sont :

a) La vie associative

- définition de groupement/union de groupements.
- processus de mise en place et recherche d'agrément du groupement/union de groupements.
- organisation et fonctionnement du groupement/union de groupements.

b) La gestion

- définition d'une AGR, du crédit, de la subvention et du don ;
- activités individuelles et collectives ;
- planification des affaires ;
- calcul des coûts, des recettes et des résultats.

*2.3.2.4.3. Suivi des activités des femmes étuveuses de riz*

*Dans le cadre du suivi des activités des femmes étuveuses, la fédération a organisé plusieurs missions d'appui aux femmes étuveuses. A ce niveau il s'agit de s'entretenir sur:*

- la vie associative,
- la gestion des fonds de roulement,
- la gestion des moulins,
- le niveau de mise en œuvre des engagements du forum de 2009,
- les relations de partenariat avec d'autres structures sœurs ou d'autres organismes/projets.

a) De la vie associative

Au niveau de toutes les structures, il s'est agi de discuter sur leur fonctionnement (recherche d'agrément, tenue des réunions, participation des membres aux activités, la cohésion sociale, adhésion de nouveaux membres) et les difficultés auxquelles elles sont

confrontées. Il faut noter que sur les treize groupements/unions rencontrés, seuls trois ne tiennent pas régulièrement les réunions. Au cours de ces réunions, les femmes discutent de la participation aux activités, des versements des frais de décortilage pour certains groupements (Kareigorou, Dalwey), de la gestion du moulin et surtout des crédits issus des fonds de roulement. C'est aussi à ces moments que les participantes aux formations et autres rencontres tenues font les restitutions ou compte rendus.

Ce qu'il faut retenir ce que les femmes comprennent de plus en plus l'importance de la vie associative et commencent à prendre même des initiatives (achat de paddy aux périodes de récolte avec les recettes des moulins pour stocker et redistribuer en période de pénurie (cas des groupement de Say, Kareigorou, Dalwey), port de tenues uniformes lors des réunions (cas de Kareigorou)) qui renforcent davantage la cohésion sociale. Cependant, certains groupements ont du mal à fonctionner (Bonféba, Lontia, Saadia) puisqu'ils ne tiennent des réunions qu'à la suite d'arrivée d'une mission. A ce niveau, il a été rappelé aux femmes le rôle que chaque membre doit jouer dans la vie associative. Si le comportement des unes ou des autres nuit au bon fonctionnement des groupements, il ya lieu de situer les responsabilités et prendre des décisions pour leur bonne marche. Aussi, un autre constat est qu'il n'y a pas de nouvelles adhésions même au niveau des cinq groupements appuyés depuis 2007. Ceci s'explique d'après certains d'entre eux (Dalwey) que les demandes ne sont pas manifestées et que pour d'autres (Kareigorou) c'est la peur, en pensant que l'éventuelle nouvelle adhérente peut léser à leur cohésion. Pour lever ce doute, il a été souligné que l'adhésion d'un membre ne se fait pas au hasard. En effet, il y a des conditions à remplir (accepter les statuts et règlement intérieur d'une part et les respecter de l'autre) avant d'être membre. Il a été aussi rappelé aux femmes que de la même manière il existe aussi des conditions en quittant un groupement. On note cependant, de nouvelles adhésions (3 femmes) au niveau de chacun des groupements suivants : Kandé Gomni de Sébéri et Douré de Say

Concernant la recherche d'agrément, presque toutes les unions (Bonféba, Yelwani) sont avancées dans le processus de recherche d'agrément et au niveau des groupements il y a Saadia aval et Lontia qui sont dans le processus. Les autres structures ont leur agrément.

#### b) De la gestion des moulins

Pour la gestion des moulins, il faut souligner que trois des quatre moulins (Namari Goungou, Korja, N'dounga 2) achetés aux femmes au titre de l'année 2009 et un (Saadia aval) au titre de l'année 2008 ne sont toujours pas fonctionnels. C'est le problème de connexion électrique qui bloque la mise en fonction de ces moulins.

Pour les autres structures, pour cette année 2010 les moulins fonctionnent bien que certains se sont confrontés à des difficultés. En effet, sur les neuf moulins en question, trois (Toula, Lontia, Bonféba) sont confrontés au problème de gestion, un (Dalwey) a eu une grosse réparation (**achat bobine et autres pièces à 425 000 FCFA**).

Pour résoudre problème de gestion au niveau des trois moulins cités ci-dessous, la solution proposée est la tarification au kilowatt pour payer le meunier. En effet, la

participation de chaque femme à la gestion du moulin à travers le tour instauré n'est pas du tout respectée. Ainsi, la tarification au Kw permettra de pallier à ce problème de participation. Comme la nigelec transmet mensuellement la consommation électrique et sur cette base le salaire du meunier peut être calculé. Il y a déjà deux groupements (Say et Yelwani) qui fonctionnent sur cette base où pour le cas de Say sur chaque kw consommé, le groupement encaisse 250 FCFA et le reste revient au meunier. Par exemple pour une quantité donnée du paddy décortiqué à 350 FCFA pour une consommation électrique d'un kw, le groupement a 250 et les 100 c'est pour le meunier. D'après les femmes de ce groupement parfois le décortiqué d'un sac peut consommer jusqu'à 2 kw, si le sac est décortiqué à 500 dans ce cas le meunier n'a rien. Mais pour le cas de Yelwani sur chaque kw consommé, le meunier a 100 FCFA.

Toujours par rapport à la gestion de ces moulins, le constat est aussi l'insuffisance dans la tenue des cahiers de gestion compte tenu de l'analphabétisme de la plupart des membres. En dépit des renforcements des capacités en gestion que les membres de tous les groupements /unions ont reçu, la mise en pratique laisse à désirer. Il est donc indispensable qu'un recyclage soit fait pour permettre aux femmes d'avoir des preuves écrites de la gestion de cet équipement. Ainsi la fiche permettant de collecter les données (quantité paddy décortiqué, recettes encaissées (frais de décortiqué), et dépenses (paiement facture électricité/gaz oil, réparation moulin, achat pièces, salaire meunier, ...) effectuées a été réexpliquée aux responsables des structures. Ceci permettra de faire à la fin de chaque mois, la situation et de pouvoir faire un bilan en fin de l'année.

La situation des moulins se présente comme suit :

**Tableau N° 10 : Situation de la gestion des moulins au cours du premier semestre 2010**

<b>Structures abritant le moulin</b>	<b>Période de fonctionnement</b>	<b>Montant disponible en caisse</b>	<b>Observations</b>
IYardaga Tara	Depuis juillet 2007	65 000	Les recettes nettes du moulin sont 945 000 dont 880 000 sont distribuées aux femmes sous forme de crédit. 48 femmes ont bénéficié du crédit issu des fonds de roulement de l'appui de FUCOPRI

			pour l'échéance en cours avec 40 000 chacune soit un total de 1 920 000 F. L'achat d'un second moulin est en cours.
Albarka Bonféba	Depuis septembre 2007	355 448	Les responsables de cette structure ne s'occupent pas du tout de la gestion du moulin. Même les recettes sont déposées auprès du trésorier de la coopérative. C'est pourquoi la FUCOPRI a suggéré aux femmes de prendre leur responsabilité en faisant de la gestion du moulin leur propre affaire. Et une AG a été organisée dans ce sens.
Moriben de Kareigorou	Depuis octobre 2007	95 000	Achat de 45 sacs de riz paddy avec les recettes et distribués à crédit.
Dukuri Ban de Dalwey	Depuis novembre 2007		Toutes recettes (425 000) sont injectées dans les réparations
Banizoumbou de Yelwani	Depuis décembre 2008	6000	Le problème meunier qualifié persiste et toutes les recettes sont reversées à la nigélec pour règlement de facture.
Kandé Gomni de Sébéri	Depuis juin 2009	500 000	Achat 25 sacs de riz paddy distribués aux membres à crédit.
Douré de Say II	Août 2009	150 000	C'est un moulin qui a aussi connu de problèmes au début de son fonctionnement.
Anfani de Toula	Depuis novembre 09	19 332	Les recettes cumulées sont de 226 700 dont 50% sont utilisés pour le règlement des factures de l'électricité et 25% salaire du meunier. Le moulin est mis en arrêt il ya environs 2 mois pour le problème de gestion. Une réunion de l'union doit statuer sur cette situation.
Lontia Béri	Depuis 25 janvier 2010	3 500	A peine un mois de fonctionnement. Mauvaise qualité des pièces a entraîné des dépenses ayant consommé le peu de recettes encaissées.



NB : l'achat du paddy permet de fructifier les ressources financières au lieu de déposer l'argent au niveau d'une mutuelle d'épargne locale qui n'est pas à mesure de rendre autres services (octroi crédit) que la sécurisation de l'argent. Cependant, la FUCOPRI envisage d'aider ces structures féminines à ouvrir des comptes au niveau des institutions financières habilitées à leur rendre plus de services.

c) De la gestion des fonds de roulement

Concernant les fonds de roulement mis à la disposition des groupements /unions tout se passe normalement. Les femmes continuent d'utiliser cet argent à travers le système de crédit. Cependant, il a été rappelé à tous les groupements /unions de groupements que ces fonds doivent servir aux autres femmes organisées de leur zone. C'est pourquoi la FUCOPRI suit les remboursements de crédits issus de ces fonds et à un moment donné les intérêts atteindront le niveau du fonds initial. Ces intérêts serviront à appuyer d'autres groupements. Le niveau atteint à ce jour par ces fonds est donné dans le tableau ci-dessus.

**Tableau n°11 : situation des bénéficiaires issus des fonds de roulement**

<b>Localités structures appuyées</b>	<b>Date dernier versement</b>	<b>Bénéfice généré</b>
Tara (Gaya)	déc-10	807 589
Bonféba	déc-10	650 000
Karey Gorou	nov-10	517 500
Yelwani	août-10	465 000
Dalwey	déc-10	495 000
Say	déc-10	240 000
Sébéri	déc-10	181 500
Toula	oct-10	200 000
Saadia	déc-10	200 000
Koiria	oct-10	100 000
N'dounga 2	sept-10	100 000
Lontia	sept-10	50 000
Namari Goungou	sept-10	60 000

NB : On constate qu'il ya une disparité dans les chiffres ceci s'explique par le fait que certaines structures ont utilisé une partie des fonds de roulement dans l'installation des moulins (connexion au courant (Lontia, Namarigoungou), dépenses engendrées par des pannes (Say) d'une part et par le délai de remboursement variant entre 2 et 6 mois.

d) Du niveau de mise en œuvre des engagements du forum de 2009

Dans l'ensemble, les représentantes de toutes les structures ayant pris part au forum ont procédé à la restitution des résultats du forum de Saadia et aussi veillé à la propreté du riz paddy avant l'étuvage (enlever le sable, les petites pierres et toutes autres saletés).

En plus certaines structures ont pris des engagements spécifiques et grâce aux missions de suivi, il a été constaté un début de mise en œuvre. Il s'agit de

- Yelwani où les femmes ont promis de collecter un sac de paddy par femme à la récolte (avril-mai 2010) et le mettre en commun pour organiser un travail collectif. Mais elles ont pu collecter sept sacs de paddy qu'elles ont transformés. Les femmes ont entamé le processus de recherche de reconnaissance de l'union ;
- Kandé Gomni de Sébéri qui est entrain d'expérimenter le travail collectif ;
- De l'union des groupements des femmes de Korja où leur union a eu l'agrément ;

e) Des relations de partenariat avec d'autres structures sœurs ou d'autres organismes/projets

Il est important de connaître qui sont les collaborateurs des structures que la FUCOPRI appuie. Ceci afin, dans la mesure du possible, d'harmoniser les interventions le cas échéant. La FUCOPRI peut aussi faciliter la mise en contact s'il ya nécessité. En effet, toute structure évoluant dans un environnement doit entretenir des relations avec les autres structures qui l'entourent. Ainsi parmi les groupements/unions de groupements que la FUCOPRI appuie, ceux qui collaborent avec d'organisations /projet ne sont pas nombreux. On note que seuls les groupements de Say et de Sébéri sont dans cette dynamique.

Le premier compte plusieurs partenaires : Mata Masu Dubara, agence musulmane d'Afrique, FUGPN Mooriben qui les appuient dans différents domaines (renforcement des capacités, crédit en nature, mise en contact, mise en place d'une caisse mutuelle. Quant au deuxième, où il reçoit l'appui d'Afrique verte en banque céréalière. Grâce à cette collaboration, le groupement appartient même à une union de quatre groupements dénommé « Tunga kaï Nibonga ».

#### *2.3.2.4.4. Quantités de paddy décortiquées par les femmes des groupements/unions des femmes étuveuses*

Depuis 2007, les structures féminines appuyées par FUCOPRI gèrent des petits moulins décortiqueuses de riz. A ce jour treize moulins sont mis à la disposition des femmes mais dont huit sont opérationnels. Au niveau de chaque moulin, la FUCOPRI a placé une fiche de collecte de données relatives entre autres aux quantités de paddy décortiquées. Cependant, même chez les groupements dont les moulins ne sont pas opérationnels, les quantités que les femmes transforment ont été évaluées. Les résultats sont donnés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 12 : Quantité de riz paddy décortiqué au niveau des**

Groupements/unions de groupements	Nombre de sacs (75 kg)/mois	Nombre de sacs (75 kg) par an	Quantité (T)
IYardaga Tara (150 sacs/semaine)	600	7 200	540
Albarka Bonféba (120 sacs/semaine)	480	5 760	432
Moriben de Kareigorou (13 sacs/jour)	400	4 800	360
Dukuri Ban de Dalwey (210 sacs/semaine)	840	10 080	756
Banizoumbou de Yelwani (moyenne)	400	4 800	360
Kandé Gomni de Sébéri (120 sacs/semaine)	480	5 760	432
Sa'a de Saadia aval (moyenne)	300	3 600	270
Douré de Say II (moyenne)	500	6 000	450
Anfani de Toula (moyenne)	500	6 000	450
Wafakaye Ndounga 2 (moyenne)	1000	12 000	900
Kandé Gomni de Namari Goungou(moyenne)	400	4 800	360
Gomni Ka Lontia Béri (moyenne)	400	4 800	360
Koria (moyenne)	480	5 760	432
<b>Total</b>	<b>6 780</b>	<b>81 360</b>	<b>6102</b>

De ce tableau, il ressort que les femmes ont acheté 81360 sacs de paddy de 75 kg auprès des producteurs de riz soit 6 102T représentant la moitié de la quantité commercialisée par l'intermédiaire de la FUCOPRI.

#### **2.3.2.4.5. Plan de pérennisation des fonds de roulement**

De 2007 à 2010, quinze (15) structures féminines ont bénéficié de l'appui en moulin et fond de roulement de la FUCOPRI avec le concours financier des partenaires (CCFD, SOS FAIM). Ce plan se base sur le fond de roulement initial mis à la disposition de chaque structure. Ainsi, les fonds de roulement de trois (Tara, Bonféba, Kareigorou) des cinq structures appuyées depuis 2007 dépasse un million chacun. Ceci s'explique par le fait que ces structures sont soit des unions soit ont fixé un délai court (3 à 4 mois) pour le remboursement de crédit contrairement aux autres dont le délai est de 6 mois. Les structures ci-dessus ont déjà commencé la mise en œuvre du plan de pérennisation.

**2.4. Dans le domaine de la représentation, la sauve garde des intérêts des membres et la promotion de la filière**

**2.4.1. La participation aux rencontres nationales et internationales**

**2.4.1.1. *Participation aux rencontres nationales***

Sur invitation de ses partenaires, la FUCOPRI a participé au cours de l'année 2010 à plusieurs rencontres au niveau national comme l'indique le tableau suivant :

**Tableau n°13 : Situation des participations de la FUCOPRI aux rencontres nationales**

Date	Structure organisatrice	Thèmes rencontres /ordre du jour	Objectifs thèmes	Participants/tes à la rencontre
01/04/2010	Agriprofocus (Oxfaim Novib)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation APF,</li> <li>- Partage des conclusions/recommandations de l'atelier MAN,</li> <li>- Commentaires des partenaires,</li> <li>- Pistes de collaboration,</li> <li>- Méthodologie de travail des partenaires APF Niger,</li> <li>- Atelier de consolidation,</li> <li>- Journée du paysan.</li> </ul>	Processus de collaboration APF	Chargée de programme
15/04/2010		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte rendu atelier du 1 er avril,</li> <li>- protocole consortium,</li> <li>- préparatifs atelier de consolidation</li> </ul>		
19/04/2010		Atelier de consolidation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agréer les pistes de collaboration autour des filières</li> <li>- Préparer un plan d'action</li> </ul>	
04/06/2010	Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI)	Atelier de lancement du projet sur l'effectivité des droits économiques des femmes à	Améliorer l'accès des femmes à l'eau agricole	

		l'eau agricole		
21- 25/06/2010	Projet Capitalisation	Atelier de formation sur l'approche genre	- Renforcement des capacités des organisations paysannes	Chargée de programme, Président coopérative Sébéri
14/07/2010	APF	Processus de proposition de dossier d'appel d'offre APF	- Informer les OP sur le processus et sur l'offre retenue - Faire une mise en situation pour que les OP soumissionnaires puissent travailler ensemble.	Chargée de programme
6/08/2010	APF	Rencontre COP avec équipe APF	Echanger sur la proposition du programme retenu par APF avec l'appui d'un consultant afin de : - Faire un état des lieux de la situation - Identifier les bonnes pratiques, les acteurs et leurs rôles - Faciliter les échanges entre les différents acteurs	
11-13/08/2010	APF	Atelier pour partage des remarques d'Oxfaim Novib de la Haye sur la proposition du programme du COP et	Etablir le mécanisme de gouvernance de chaque thématique contenu dans la proposition :	

		processus d'élaboration des thématiques avec l'appui d'un consultant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir la thématique</li> <li>- Définir les conditions pour changer les comportements</li> <li>- Définir les acteurs, leurs rôles et les conditions pour jouer leurs rôles</li> </ul>	
16-17/08/2010	VECO	Atelier de restitution de la formation sur le processus d'apprentissage multi-acteurs pour le développement de chaînes de valeur agricoles tenu au Sénégal.	<p>Restitution des acquis de la formation</p> <p>Echanger entre acteurs pour se comprendre, se connaître et connaître les problèmes afin d'aider à développer des politiques cohérentes en matière de plaidoyer</p>	<p>Secrétaire général adjoint FUCOPRI Chargée de programme</p>
7/09/2010	Oxfaim Novib	Compte rendu sur l'approbation de la proposition du COP Implication APF dans la mise en oeuvre Planification semestrielle du budget		
7/10/2010	APF	Rencontre pour apprécier les risques et opportunités et planifier la finalisation du programme afin de ressortir ce que chaque partenaire fait.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un protocole d'accord</li> <li>- Discuter sur le recrutement de l'équipe de mise en oeuvre du programme</li> </ul>	Chargée de programme

			- Informer sur le chronogramme de transfert d'argent par APF et les obligations à remplir	
13-14/10/2010	Projet capitalisation/FAO	Atelier de formation des formateurs/formatrices des IMF, OP, ONG et banques sur les crédits warrantés	Avoir une compréhension commune du crédit warranté afin d'élaborer un programme de renforcement de capacité des acteurs et actrices pour valoriser les magasins de warrantage.	



### **2.4.1.2. Participation aux rencontres internationales**

- La FUCOPRI représentée par le SG et la chargée de programme a participé au congrès sur le riz tenu à Bamako au Mali en mars 2010. Ce Congrès du riz en Afrique 2010, organisé par le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) a pour thème principal : « Innovation et partenariats pour atteindre le potentiel rizicole en Afrique ». Il a réuni plus de 500 participants comprenant des riziculteurs, des producteurs de semences, de transformateurs, des négociants d'intrants, des fabricants de machines agricoles, des consommateurs ainsi que des représentants des ministères de l'agriculture la recherche, des ONG et partenaires techniques et financiers engagés dans le développement du secteur rizicole en Afrique. Il a permis de faire le point des avancées de la science et de la technologie rizicoles visant à améliorer la productivité dans les champs des riziculteurs tout en protégeant les services environnementaux et en s'adaptant au changement climatique. Le Congrès a été aussi l'occasion de discuter des innovations institutionnelles, des politiques et des investissements clés nécessaires en vue d'accroître significativement la production rizicole en Afrique subsaharienne, de développer des filières riz compétitives et équitables, de réduire les importations et d'améliorer le commerce régional.
- Participation aux rencontres préparatoires de la mise en place du comité riz du ROPPA. A cet effet la FUCOPRI a participé à trois réunions de travail tenues à Ouaga. Le Secrétaire général de la FUCOPRI a participé à la première et la 3eme réunion tenue respectivement le ??? et le ???. la deuxième réunion qui a eu lieu le , a vu la participation du SG et du directeur.
- Participation de la FUCOPRI à l'animation des activités de sensibilisation du public français que le CCFD organise chaque année à l'occasion du carême chrétien de mars. Le directeur de la FUCOPRI en cette occasion a visité les régions de la Charente et de la Dordogne a eu à témoigner devant un public varié des activités que la FUCOPRI mène grâce à l'appui du CCFD. Un accent particulier a été mis sur les activités des femmes étuveuses.
- A la demande de Agriterra, le directeur de la FUCOPRI a participé à une mission d'appui à l'association des producteurs de riz de l'atlantique et du littoral en république du Bénin. Cette mission conduite un expert de la Hollande et le directeur de la FUCOPRI du 20 juin au 5 juillet a pour objectifs de :
  - concevoir des outils à utiliser dans l'élaboration des plans d'affaires filières et les appliquer sur des cas concrets en vue d'amener l'équipe de l'URP composée d'élus et de salariés à s'approprier de ces outils en vue de leur utilisation dans d'autres cas ;
  - Réaliser de façon participative un plan d'affaires avec l'ARPRAL ;
  - Examiner les opportunités et contraintes de la mise en place d'une structure de commercialisation et son ancrage institutionnel.

Ces objectifs ont été partiellement atteints. En effet L'équipe d'appui a réussi à obtenir une bonne image de la filière riz dans la zone de l'Atlantique et du Littoral et les opportunités et contraintes de la mise en place d'une structure de commercialisation. Ils ont réussi à développer des outils de collecte des données nécessaires à la création du plan d'affaires. Ils ont réussi à offrir une formation sur comment faire un plan d'affaires. Mais cela n'a pas suffi pour élaborer un plan d'affaires causé principalement par le manque de données à la fois au niveau des membres de l'APRAL, des unités de transformation et du marché.

- Participation du directeur et du SG de la FUCOPRI au séminaire régional sur le développement des filières céréalières en Afrique de l'ouest tenu du 23 au 25 novembre à Ouagadougou.

#### **2.4.1.3. Les journées des riziculteurs**

Du 22 et 23 décembre 2010 se sont tenues dans l'enceinte du Musée National à Niamey, les journées des riziculteurs édition 2010. Ces journées ont vu la participation de l'ensemble des acteurs de la filière riz à savoir :

- les représentants des autres organisations
- les représentantes des femmes étuveuses
- les représentants de la recherche agronomiques et des services d'encadrements
- les représentants des unités de transformations
- les représentants des structures de commercialisation d'intrants.

Avant la fathia d'ouverture des cérémonies, une minute de silence a été observée en la mémoire du président de la coopérative de Kourani Baria I, décédé à la suite d'un accident tragique, alors qu'il venait à ces journées.

Ensuite se sont suivis les mots de bienvenue et succès des travaux du président de la FUCOPRI, l'allocution du SG au cours de laquelle il a précisé que l'objectif de ces journées est de discuter et d'échanger pour mieux construire l'avenir tout saluant au passage les efforts que l'Etat a déployé ces dernières années notamment sur la réduction du coût de l'électricité, la vente de l'engrais à prix modérés, l'achat du paddy par l'OPVN. Cependant, les riziculteurs restent toujours confrontés aux problèmes suivants a-t-il souligné : disponibilité et accessibilité aux intrants, insuffisance des mesures appropriées de protection et de promotion de riz local, la faiblesse du dispositif de commercialisation du riz.

Après un sketch sur la commercialisation du riz local, **son excellence, Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'élevage a prononcé le discours de lancement des journées.** De ce discours on peut retenir entre autres que le Ministre a affirmé l'importance et les enjeux de ces journées qui consacrent la nécessité pour les producteurs, leurs organisations et les autres acteurs de la filière à mieux se connaître afin d'asseoir les bases d'une collaboration efficace au service d'une agriculture durable.

Après avoir affirmé aux acteurs présents, le soutien des autorités à cette importante initiative, pour terminer, le ministre a fait cas de la nécessité d'une bonne gouvernance, la mise en place d'un véritable système de commercialisation et de circulation de l'information, plus de rigueur dans la gestion des ressources.

Plusieurs manifestations sont à l'actif de ces journées à savoir : les visites des stands, une séance de dégustation des mets à base du riz local, des conférences débats et ateliers sur des thèmes aussi variés qu'intéressants de la filière rizicole (« Rôle de la FUCOPRI dans la commercialisation du riz local et l'accès des coopératives aux intrants » ; « Quel rôle et quelle place pour les OP dans la mise en œuvre La stratégie nationale pour le développement de la riziculture » ; « *Gestion financière des coopératives rizicoles : défis et perspective* » ; « l'état physique actuel des AHA, Rôle et responsabilité des différents acteurs » et « Problématique de l'entretien et de la maintenance des AHA »).

Toutes ces inventions ont suscité des discussions fortes intéressantes compte tenu l'intérêt de plus en plus important accordé à la filière riz aussi bien par l'Etat que par les autres acteurs.

## **2.4.2. Les différentes études pour la promotion du riz**

### **2.4.2.1. Etude sur la contribution de la FUCOPRI à la sécurité alimentaire**

Réalisée à la demande du Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement, cette étude a consisté à réaliser des investigations dans les domaines suivants :

- La FUCOPRI et la stratégie de sécurité alimentaire au Niger ;
- La FUCOPRI, ses services à ses membres, un réel acteur de transformation sociale ;
- L'autonomie de la FUCOPRI.

A travers cette étude, la motivation profonde du CCFD est de comprendre est de comprendre comment une est les appuis les appuis des partenaires de la FUCOPRI peuvent ils avoir le plus d'impact possible.

Il ressort de cette étude les éléments et recommandations suivants en relation avec les trois domaines d'investigation/

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, la riziculture des coopératives participe pour plus de 50% à l'alimentation de 120 000 équivalents adultes. Toutes on constate un certain fléchissement des rendements et une diminution des surfaces cultivées. La baisse de la production locale de riz du fait de l'explosion de la consommation. On note également que cette production est sécurisée par rapport aux aléas climatiques comparativement aux autres cultures du pays.

Le rôle important que joue la FUCOPRI dans la négociation des prix de vente du paddy avec le gouvernement.

En terme de recommandation l'étude propose la remise à niveau des périmètres et pour cela la **FUCOPRI doit faire une expertise des besoins coopérative par coopérative**

Prendre en compte les producteurs hors aménagements dans les services qu'apporte la FUCOPRI aux producteurs de riz.

Institutionnaliser et pérenniser les accords sur les prix avec l'Etat à travers l'OPVN ;

Augmenter le fonds de roulement de la FUCOPRI pour acheter plus de paddy hors redevance

Dans le domaine de la transformation sociale, l'étude a fait ressortir la non représentation des femmes dans le réseau malgré leur dynamisme dans la commercialisation

Des services bien au point notamment l'approvisionnement en engrais, la transformation du paddy par les décortiqueuses gérées par les femmes

Une stratégie de commercialisation à approfondir pour réduire le taux de vente individuellement à des prix dérisoires

A ce niveau les propositions d'améliorations sont :

La réalisation d'un état des lieux des périmètres par la FUCOPRI

La poursuite des appuis apportés à la FUCOPRI sur le plan opérationnel et le renforcement des capacités

L'accompagnement des partenaires au projet de la FUCOPRI sur l'expérimentation des mini rizeries

Dans le domaine de l'autofinancement, la FUCOPRI participe pour près de 30% au budget de l'année 2010, ce qui couvre plus de 50% des salaires et autres frais de fonctionnement.

#### **2.4.2.2. Etat des lieux sur les importations et dons en riz, l'utilisation des recettes de la vente des dons en riz pour la promotion de la filière et l'application du quota du riz local sur les importations**

L'objectif global de l'étude est de produire à la FUCOPRI, un document lui servant d'argumentaire lui permettant de mener des actions de plaidoyer auprès de l'Etat et de ses partenaires en vue d'un développement de la filière riz au Niger.

Six objectifs spécifiques sont visés :

- analyser l'environnement institutionnel et politique dans lequel évolue la filière riz au Niger depuis l'an 2000 ;
- analyser les implications de cet environnement sur la filière riz d'une manière générale, et plus spécifiquement sur la commercialisation de la production local du riz au Niger depuis l'an 2000 ;
- apprécier le cadre d'application des mesures non tarifaires, d'appui à la filière riz local, prises par l'Etat d'une manière générale, et plus précisément le cadre d'application du quota sur les importations et leurs impacts sur le développement du riz local depuis 2000;

- apprécier le cadre d'affectations des ressources générées par la monétisation des dons en riz ces dix dernières années depuis l'an 2000 ;

faire de recommandations d'actions en vue de la promotion de la commercialisation de la production de riz local au Niger.

Il ressort de cette étude La faible protection du riz local vis à vis du marché mondial. En effet, la politique commerciale du Niger consiste en l'application des dispositions de l'UEMOA. Rentrent dans ces mesures les droits de douane sous le TEC, les droits supplémentaires et ceux du régime préférentiel ainsi qu'un système de valeurs administratives. L'étendue et le montant des droits d'accise et de la TVA sont établis par le Régime fiscale et domanial de l'Etat nigérien. Le Code des douanes de l'UEMOA a été intégré à celui du Niger en janvier 2003.

Etat est intervenu par l'instauration d'un quota. Ainsi, par arrêté conjoint N°059/MC/PSP/MF/E du 13 octobre 2003, il est institué un système de quota sur l'importation commerciale et la réexportation en suite de transit du riz au Niger. Toute importation commerciale ou de réexportation en suite de transit de riz est soumise à un enlèvement obligatoire sur la production locale du riz de 10% de la quantité à importer. Depuis cet arrêté a suivi deux modifications. Aujourd'hui ce taux est est 3%. Ce qu'il faut retenir c'est que ces mesures n'ont jamais été véritablement appliqués sous la pression des commerçants.

Quant à l'utilisation des recettes issus de la vente des dons en riz communément appelées « fonds de contre partie KR riz, on estime à 28 % le taux affecté à la promotion de la filière.

#### **2.4.2.3. Etude sur les systèmes d'approvisionnement en intrants**

Cette étude vise à définir les m

#### **2.4.2.4. Etude sur l'inventaire des pompes des stations de pompage**

La maitrise des facteurs de production étant nécessaire pour un bon développement des activités coopératives, c'est pourquoi l'amélioration de la gestion de l'eau et le suivi régulier du fonctionnement des installations au niveau de l'ensemble des périmètres est nécessaire.

C'est dans ce cadre que la FUCOPRI a initié une étude au près de l'ONAHA sur l'inventaire de la situation des pompes et la formation des pompistes des 37 aménagements hydro-agricoles de Niamey, Tillabéry et Dosso.

Les résultats attendus sont :

- L'inventaire physique et mla maitrise des données techniques fiables de toutes les pompes des 37 aménagements ;
- La formation des pompistes ;
- La dotation en fiches de suivi des pompes à chaque coopérative.

L'inventaire physique a consisté à faire des missions sur l'ensemble des stations de pompages des coopératives membres de la FUCOPRI pour constater l'existence physique de chaque pompe, son état et de relever ses caractéristiques.

Au cours de la mission les caractéristiques techniques de chaque pompe, ont été relevés et consignés sur une fiche par coopérative..

La fiche comprend :

- Le nom de la coopérative
- Le nombre de pompes par modèle
- La marque et le type de la pompe (flygt, guinard )
- La puissance (KW ou CH)
- Le débit (l/s ou m<sup>3</sup>/h)
- La hauteur manométrique totale (HMT)

Toutes les données collectées sur les pompes dans les trois (3) régions ont été centralisées et traitées dans un document intitulé « Inventaire de toutes les pompes des coopératives membres de la FUCOPRI ».

## **2.5. Dans le domaine de l'amélioration de la gestion financière et comptable**

Ce point concerne les activités conduites par le CPS dans le cadre du contrat de prestation qui le lie avec la FUCOPRI. Bien que le contrat 2010 ne soit signé qu'en avril 2010, il n'y a pas eu d'interruption dans l'accompagnement des coopératives pendant les quatre premiers mois de l'année. Ce sont surtout les résultats des activités de suivi rapproché sont présentés au cours de ce semestre

### **2.5.1. Suivi technique rapproché de la gestion comptable des coopératives**

Les informations collectées au cours du suivi, sont présentées par coopérative. Elles sont organisées en deux parties au niveau de chaque coopérative. La première partie présente les résultats du contrôle de gestion et les conseils donnés pour l'abandon des certaines pratiques non orthodoxes. La seconde partie mesure les nouveaux comportements constatés.

D'une façon générale, le calcul des redevances se fait en assemblée générale des coopératives. Toutes les charges sont intégrées dans les redevances. Ce qui fait que la redevance à l'hectare va au delà de 100 000 FCFA pour toutes les coopératives. Malgré cette augmentation relative, le niveau de son recouvrement est bon. Il varie dans la majorité des cas de 96 % à 99%.

Les différents acteurs (élus et salariés) s'activent pour accompagner le processus d'assainissement. Cela est beaucoup plus observable au niveau des comptables et magasiniers à travers leur disponibilité.

Les résultats donnent une photographie de chaque coopérative par rapport :

#### **1. Au recouvrement de la redevance**

#### **2. A la fiabilité des disponibilités en caisse et en banque**

#### **3. A la fiabilité des enregistrements et imputations**

#### **4. A la situation des dettes fournisseurs**

#### **5. A la transparence dans la gestion des ressources**

#### **7. A la fiabilité des inventaires du stock en magasin**

#### **8. A l'existence systématique ou non de pièces justificatives**

#### **8. A la situation des créances**

#### **9. A la situation du recouvrement par GMP pour les coopératives**

**A**

**6.**  
***remplissage des documents de gestion***

**6.**

***Au ayant des GMPs  
délocalisés***

***10. A la prise en compte  
des recommandations  
des techniciens***



### 2.5.1.1. Résultats contrôle en gestion

Le conseil en gestion consiste à apporter les appréciations sur la situation comptable, les objectifs de recouvrement, suivi des recouvrements, la situation des stocks, situation des dettes fournisseurs, Situation des créances, et la situation de la trésorerie.

#### a) La situation comptable par coopérative

A ce niveau il s'agit de vérifier l'existence et la conformité des pièces comptables, le respect des procédures.

Durant la campagne SS 2010, les travaux d'appui comptable réalisés au niveau du service comptabilité des coopératives ont permis de dégager les constats suivants :  
résumés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau N°14 : Situation comptable par coopérative**

<b>N°</b>	<b>Coopératives</b>	<b>Tenue des pièces comptables</b>
<b>1</b>	<b>Doguel Kaïna</b>	Les documents comptables sont régulièrement tenus, les écritures sont passées sans ratures ni blanco et crayon et même les documents de gestion de stocks ne souffrent d'aucune ambiguïté, on constate une parfaite maîtrise de la tenue des fiches de stocks et les carnets.
<b>2</b>	<b>Firgoun</b>	Des efforts considérables sont faits par la comptable dans la tenue des pièces comptables. Dans le souci de bien faire, elle n'hésite pas à faire appel aux techniciens du CPS dès qu'une situation se présente. A titre d'exemples : <ul style="list-style-type: none"><li>- Elle a fait recours au technicien pour savoir comment faire la répartition d'une ancienne créance entre deux frères ayant exploités ensemble une même parcelle ;</li><li>- Suite à une rupture des reçus de caisse, elle a demandé si elle peut utiliser les reçus d'espèces en attendant ;</li><li>- Dans un souci d'alléger la tâche aux peseurs et à la comptable, nous avons demandé de mettre terme au pesé de kilogrammes. Ayant constaté que l'application de cette mesure occasionnera des impayés pour la coopérative, elle nous informe de son désir de revenir sur cette mesure.</li></ul> Notons également que la coopérative a recruté un magasinier le 15 mars 2010, ce qui soulagera la comptable. Toute fois Il a été constaté également des pièces justificatives non-conformes

		Au niveau du magasinier, des insuffisances ont été constatées notamment : l'absence des libellés des opérations et l'utilisation d'une même fiche pour des variétés différentes de semence.
<b>3</b>	<b><i>Kourani I</i></b>	Des efforts considérables sont faits dans la tenue des outils de gestion et dans le règlement des crédits fournisseurs. Cependant, il est souvent observé une lenteur de certains fournisseurs à établir des reçus pour les règlements dont ils ont bénéficié. L'ancien comptable a démissionné le 30 avril 2010 et l'ancien magasinier a été recruté en lieu et place. Notons que l'absence de secrétaires comptables compétents et le comportement de certains exploitants favorisent des transferts importants de fonds entre les différents GMP. La situation réelle des GMP n'est possible qu'en tenant compte des transferts. A cet effet, il a été expliqué au nouveau comptable le remplissage des fiches conçues. Le nouveau Magasinier a pris service et tiens bien ses documents. Cependant le manque d'armoire et de chronos ne permet pas un bon archivage (Les fiches du stock paddy pour la SH 2009 ne sont pas trouvées). Le principe de continuité n'a pas été respecté dans la gestion des stocks. Le principe de prix moyen n'est pas appliqué. Jusque là, nous n'avons jamais été invités aux arrêts des comptes de campagne. Aussi, les arrêts de compte prévisionnel ne sont toujours pas tenus malgré la promesse faite.
<b>4</b>	<b><i>Kourani II</i></b>	Des efforts considérables sont faits dans la tenue des outils de gestion par le comptable et le magasinier. La collaboration entre les deux est bonne. Des efforts sont également faits dans le règlement des fournisseurs (un échéancier a été négocié avec la CNSS et l'ONAHA) et pour le recouvrement des anciennes créances sur les exploitants actifs : un échéancier a été accordé à compter de la campagne SH 2009 (environ 1,7 million recouvré). Cependant, le retard dans l'établissement des reçus de règlement persiste encore chez certains fournisseurs. Le comité de gestion a multiplié les deux fiches précitées et le comptable a déjà commencé
<b>5</b>	<b><i>NamariGoungou</i></b>	La situation comptable de cette coopérative est dans l'ensemble satisfaisante. On note un effort dans la prise en compte de nos recommandations notamment celles concernant la tenue du livre de banque et celles ayant trait à la tenue des fiches de compte fournisseurs et clients. On

		<p>note également une bonne assertion des remises de reliquats sur paddy par le comptable.</p> <p>La persistance de l'absence des secrétaires comptables des GMP lors de nos passages constitue cependant un handicap sérieux car excluant toute possibilité de confrontation des différentes données.</p>
<b>6</b>	<b>Saadia aval</b>	<p>La situation comptable a connu des avancées (par rapport à la situation antérieure) notamment dans la tenue des fiches de paddy, des fiches semences et la tenue du livre de banque.</p> <p>Cependant, des insuffisances demeurent notamment au niveau du livre de caisse où nous avons constaté que certaines opérations s'y trouvant n'ont pas de numéros et de dates. Les mêmes constats sont faits au niveau de la tenue des fiches fournisseurs et clients surtout.</p>
<b>7</b>	<b>Sayl</b>	<p>Le comptable tient les fiches de compte redevance du jour au jour, les fiches de comptes fournisseurs et clients sont régulièrement tenues. Les déplacements des élus sont justifiés par des ordres de mission et il y a des procès verbaux pour la plupart de réunion et assemblées générales, le respect des procédures d'achat (récemment des besoins, avis d'appel d'offre, demande de facture de proforma, émission de bon de commande....etc.) n'est pas effectif. On constate aussi les soldes de certains mois ne sont pas tirés dans le livre de caisse, le comptable doit éviter ce genre de situation. En ce qui concerne la tenue des redevanciers, certains secrétaires comptables ont jusque là à passer convenablement les écritures.</p>
<b>8</b>	<b>Sayll</b>	<p>Quelques opérations réalisées avec les fournisseurs sont en attente d'enregistrement sur les fiches fournisseurs, le livre de caisse est tenu au jour le jour. Pour toutes les opérations enregistrées dans le livre de caisse, il existe des pièces justificatives pour la plupart des écritures mais les fiches de compte redevance ne sont pas tenues au jour le jour. Pour un début, on peut dire que la situation comptable est satisfaisante.</p>
<b>9</b>	<b>Gaya Amont</b>	<p>Les documents comptables sont régulièrement tenus, les écritures sont passées sans ratures ni Blanco et crayon</p> <p>Les fiches de comptes redevances, fournisseurs et clients sont tenues au jour le jour.</p>

## b) Les objectifs de recouvrement et suivi de recouvrement

Il s'agit de faire la situation des créances pour chaque coopérative tout en gardant à l'esprit qu'il ya comme objectif deux (2) recouvrements par an et un suivi mensuel est tenu. La situation est donnée dans le tableau suivant.

**Tableau N° 15 : situation des créances et leur composition par coopératives**

Coopératives	CSH 09			CSS 10			CSH
	Objectif	Montant recouvre	Taux	Objectif	Montant recouvre	Taux de recouvrement	Obj
Say 1	56.981.740	49 880 410	95,35%	59.599.190	56.981.740	95,61%	
Say 2	47.761.860	46 338 676	99,62%	47.761.860	47.761.860	100%	
Saadia Aval	9 477 001	9 175 873	96,82%	10 222 628	9531323	93,23%	
Gaya Amont	16 201 044	16 064 214	99,16%	20 638 495	16 064 214	77,83%	
KB1	120 747 855	120 677 270	99,94 %	105 792 525	102 062 430	96,47%.	
KB 2	64 144 975	63 846 840	99,54%	69 756 785	69 198 765	99,20%	
Namari Goungou	138 120 055	136 507 905	98,83%	138 377 875	137 726 090	99,53%	
Firgoun	36 553 975	36 400 330	99,58%	35 849 680	35 757 375	99,74 %	
Doguel Kaïna	16 732 920	15 524 760	93%	19.075.715	18.691.905	95,16%	

La situation du recouvrement de la redevance est dans l'ensemble supérieure à 95% qui est le taux minimum acceptable dans le cas de l'assainissement de la gestion. Toutefois on voit qu'en saison 2010 ce taux est de 77% au niveau de Gaya amont. Cela est dû à un problème d'eau intervenu en cours de campagne et qui a causé des pertes de production à plus de 50%.

## c) Situation des dettes fournisseurs

Cette situation permet de faire un état de lieux des dettes des coopératives vis-à-vis de leurs différents fournisseurs. Le résumé des dettes fournisseurs pour les 9 coopératives se trouve dans le tableau ci-dessous. L'analyse de ce tableau montre qu'il existe encore des améliorations à faire au niveau du changement attendu auprès des coopératives. En effet, on ne voit la situation des dettes qui ont duré (au-delà d'une campagne d'exploitation) et les encours c'est les dettes d'exploitation.

**Recommandations aux CPS : amener les coopératives à faire la part des dettes de longue durée et des dettes d'exploitation**

**Tableau N° 16 : Situation des dettes par coopérative**

<b>Coopératives</b>	<b>Dette totale</b>
Say 1	28 141 212
Say 2	31 860 138
Saadia Aval	
Gaya Amont	15 340 000
KB1	87 517 705
KB 2	20 471 989
Namari Goungou	15 936 388
Firgoun	54 543 314
Doguel Kaïna	11 597 725

#### **d) Situation des créances**

L'analyse de la situation des créances telles que rapportées par le CPS montre la non maîtrise de la situation des créances

**Tableau N° 17 : Situation des créances par coopérative**

<b>Coopératives</b>	<b>Créances internes</b>	<b>Créances externes</b>
Say 1		6 615 880
Say 2		704 .000
Saadia Aval		
Gaya Amont	RAS	0
KB1	nd	RAS
KB 2	20 223 710	
Namari Goungou	0	6 170 431
Firgoun	43 724 995	nd
Doguel Kaïna	691 225	

#### **e) Situation de la trésorerie.**

Au niveau de toutes les coopératives il s'agit de faire la situation de la caisse et de la banque.

**Tableau N° 18: Situation de la trésorerie par coopérative**

<b>Coopératives</b>	<b>Situation de trésorerie</b>	
	<b>Caisse</b>	<b>Banques</b>

<i>Doguel Kaïna</i>	solde de la caisse est de <b>224.168 F CFA</b> à la date du 29/12/2010	La coopérative a ouvert un compte courant à la caisse d'épargne AGIYA, son solde est de 20 000 F CFA. compte bloqué, son solde est de 5.500. 000 F CFA au 29/12/2010 compte courant a un solde de 2.103.828 F CFA au 29/12/2010
<i>Firgoun</i>	solde débiteur de 726 260 F le 1 <sup>er</sup> décembre 2010	Le compte courant à la SONIBANK : n solde débiteur de 5 689 158 F le 24 novembre 2010 ; compte bloqué à la SONIBANK : solde était débiteur de 10 000 000 F à la date du 03 novembre 2010
<i>Kourani I</i>	solde débiteur de 2 334 280 F le 20 décembre 2010	Caisse Nationale d'Epargne : solde débiteur de 2 078 561 F le 02 juillet 2009 ; Compte courant à la SONIBANK : solde débiteur de 99 850 F le 14 juillet 2010 ; Compte bloqué Sonibank : solde débiteur de 12 000 000 F le 14 juillet 2010 ; compte bloqué à la BRS : un solde débiteur de 8 182 330 F le 13 juillet 2010.
<i>Kourani II</i>	Solde débiteur de 47 765 F le 04 novembre 2010	compte bloqué à la SONIBANK: solde débiteur pour un montant de 7 461 163.
<i>NamariGoungou</i>	Un solde débiteur de 7 251 629 F CFA au 21/12/2010. (avec des bons blancs estimés à 5 000 000 de francs CFA).	Compte courant SONIBANK solde débiteur de 5 967 870 F CFA le 21/12/2010 Compte courant BRS créditeur de 3 956 176 F CFA à la date du 26/10/2010. Comptes bloqués, leurs soldes respectifs sont débiteurs de 16 000 000 F CFA le 21/12/2010 pour le compte SONIBANK et de 1 000 000 F CFA pour celui de la BRS depuis son ouverture le 27/01/2009.
<i>Saadia aval</i>	Le livre de caisse de la coopérative présente un solde débiteur de <b>348 222 F CFA</b> constitué uniquement de bons blancs à la date du 03/05/2010.	Les comptes courant et de dépôt à terme de la coopérative sis à la SONIBANK présentent respectivement des soldes débiteurs de <b>205 000 F CFA</b> et <b>1 500 000 F CFA</b> au 03/05/2010.
<i>Sayl</i>	Le solde du livre de caisse est de 2.394.368 F CFA au 19/02/2010	Le compte courant SONIBANK à un solde débiteur de 5.140.197 F CFA au 04/11/2010

		Le compte bloqué BRS à un solde de 4.400.000 de F CFA au 05/11/2010.
<b>Sayll</b>	Le solde de la caisse est de <b>573 610 F CFA</b> à la date du 01/12/2010.	La coopérative a ouvert un compte courant à la caisse d'épargne AGIYA son solde est de 20 000 F CFA. Le solde du compte courant est de 2 062 669F CFA Le solde du compte bloqué est de 6.600.000 F CFA
<b>Gaya Amont</b>	Le solde de la caisse est de 28 168 F cfa à la date du 25/11/2010	Le compte courant BIA à un solde débiteur de 4 072 385 F CFA à la date du 25/11/2010 compte bloqué BRS a aussi un solde débiteur à la date du 25/11/2010 de 4.000.000 F CFA

### 2.5.1.2. Résultats de l'appui conseil en gestion

L'appui du CPS aux coopératives est sanctionné par des recommandations (voir annexe) qui méritent aussi d'être suivies pour voir le niveau de leur mise en œuvre ou leur respect. Le tableau suivant donne une appréciation de la mise en œuvre de toutes les recommandations par *coopérative*.

**Tableau N° 17 : Situation de l'état de mise en œuvre des recommandations par coopérative**

<b>Coopératives</b>	<b>Appréciation par rapport à la mise en œuvre des recommandations</b>
<i>Doguel Kaïna</i>	Sur les 5 recommandations, 80% ont été mise en œuvre
Virgoun	Sur onze recommandations, seul 18 % n'ont pas été respecté à cause des effets jugés négatifs dont ça peut engendrer.
Kourani I	Sur 14 recommandations 64,28% ont été respectées dues aux questions délicates susceptibles de soulever les tensions calmées ou au rejet catégorique des exploitants des propositions
Kourani II	Sur 14 recommandations, 28,57% ne sont pas respectées ceci compte tenu surtout de la cherté de la redevance
NamariGoungou	RAS (pas d'engagements pris au niveau du tableau du suivi des recommandations).
Saadia aval	Sur les 7 recommandations, aucune n'a été respectée car le

	comptable qui est l'intéressé direct est aussi chef de village.
Sayl	Sur les 9 recommandations, 33,33% ont été respectées.
Sayll	Sur les 8 recommandations 75% ont été respectées
Gaya Amont	Sur les recommandations 83,33% ont été respecté

### **2.5.1.3. Constats de nouveaux comportements**

Avant l'intervention du CPS en 2008, toutes les coopératives partenaires étaient endettées. Aucune mesure interne n'est prise pour le désendettement. Avec l'avènement du suivi rapproché des échéanciers/des ententes sont établis avec les riziculteurs endettés. Chaque campagne des paiements se font, excepté les coopératives de Kourani Baria I et II pour lesquelles le climat interne n'est pas encore favorable pour faire rembourser les coopérateurs expulsés et/ou décédés. Mais chemin faisant, ce désendettement sera effectif au niveau de toutes les coopératives.

Le recouvrement de la redevance est un indicateur qui a plus évolué dans toutes les coopératives appuyées. Le taux dépasse les 99% pour la majorité des coopératives. C'est le délai de recouvrement qui n'est pas encore respecté. Il s'étale en général sur plus de deux mois. Or le délai raisonnable est de 45 jours.

L'utilisation des livres de caisse est intégrée dans le quotidien des comptables. Cependant, on note la présence de quelques difficultés au remplissage et souvent des retards sont observés dans la passation des écritures.

Il est constaté aussi un retard dans la tenue de fiches fournisseurs dans certaines coopératives et un plafond de caisse souvent élevé.

Cette persistance de mauvaises pratiques va aussi disparaître au fur et à mesure de l'ancrage de l'assainissement de la gestion et de son acceptation totale par tous les acteurs impliqués dans la gestion des coopératives.

Dans tous les cas, le niveau de performance des coopératives devient de plus en plus significatif. Cela s'est traduit par l'ouverture et le ravitaillement des comptes bloqués, l'acceptation et la tenue des documents de gestion imprimés.

## **2. 5. 2 ACTIVITES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES ET D'ECHANGE**



**a) Animation des réunions de sensibilisation sur la contribution au financement de l'appui au CPS.**

La mission d'évaluation des outils et approches du CPS a échangé avec les coopératives sur le financement de l'appui. Sans exception, toutes les coopératives visitées ont marqué leur accord à participer à la prise en charge du dispositif d'appui.

Les missions de sensibilisation conduites par le couple CPS/FUCOPRI ont consisté à aller plus en profondeur par rapport à la prise en charge de l'appui. Il s'agit là de comprendre la source de financement, la campagne de démarrage, le statut des fonds. A tous ces questionnements, les coopératives ont apporté les réponses ci-dessous :

- le financement de l'appui se fera à travers la redevance par une rubrique qui sera intitulée appui CPS.
- le montant de l'appui sera versé dans les comptes de la FUCOPRI qui signera un contrat avec le CPS pour la poursuite de l'appui.
- le démarrage de la constitution des fonds est prévu pour la campagne SS 2012.

**b). Formations des salariés**

En plus du suivi rapproché, le CPS a organisé des séances de formation de 13 secrétaires comptables, le comptable, l'aide comptable, le magasinier de la coopérative de Namarigoungou. Une formation sous forme de recyclage a été tenue au siège de la coopérative de Say1. Aussi, il a été réalisé le recyclage de huit (8) secrétaires comptables, d'un comptable et d'un magasinier de la coopérative de Say1.

**Tableau N°19 : Modules de formation dispenses**

<b><u>Les modules dispensés</u></b>	<b><u>Contenus des modules</u></b>
<b><u>Module 1</u></b> : Gestion administrative : rôle et responsabilités des organes dans le cadre d'une gestion délocalisée.	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Définitions</li><li>2. Les organes : leurs rôles et leurs responsabilités</li><li>3. Organigramme de coopérative délocalisée</li><li>4. Exercice : faire l'organigramme de la coopérative de Namari-Goungou</li></ol>
<b><u>Module 2</u></b> : Gestion administrative : rôles et responsabilités des employés dans le cadre d'une gestion délocalisée	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Le comptable</li><li>2. Le magasinier</li><li>3. Le cas du secrétaire comptable</li></ol>
<b><u>Module 3</u></b> : Gestion comptable : La tenue des documents de	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Définition</li></ol>

<p>gestion par les secrétaires comptables</p>	<p>2. Les documents de gestion et leur utilisation : la distribution des intrants, cas de l'engrais, les recouvrements en nature, le remboursement de la dette en espèces</p> <p>3. Application sur la tenue des documents à travers des exercices</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exercice 1 : vérification de l'égalité : somme des objectifs GMP = somme des rubriques = objectif coopérative</li> <li>○ Exercice 2 : Prise en compte des reliquats sur paddy dans les recouvrements</li> <li>○ Exercice 3 : Passation des écritures en précisant les documents intervenant</li> </ul>
---	--

### c) Voyages d'échange inter coopératives

Deux voyages d'échange ont été réalisés au bénéfice des coopératives de Say1 et Namarigoungou.

Les riziculteurs de Namarigoungou ont visité la coopérative de Daibéri. Au total trente cinq (35) personnes ont participé à l'échange : 15 exploitants de Namarigoungou et 20 participants de Daibéri. Parmi les présents on note les Directeurs de périmètres, les comptables, les magasiniers, les secrétaires comptables, les élus et les exploitants à la base.

Ceux de Say1 ont été conduits à Karma. L'échange a été réalisé en présence de cinquante (50) personnes. Les vingt (20) personnes venant de Say1 ont été accueillies par trente (30) exploitants de la coopérative de Karma.

Ces échanges inter-coopératives ont permis aux coopératives visiteuses et visitée de partager des acquis dans le domaine de l'assainissement de la gestion. En effet, les deux échanges ont favorisé dans l'action un apprentissage collectif. En effet, chacun des participants a découvert des expériences très intéressantes et des innovations majeures en matière d'assainissement de la gestion. Des lignes de bonnes conduites ont été dressées aux membres des coopératives visiteuses.

L'échange a facilité la compréhension des apprenants. En effet, ils ont vu les gens qui pratiquent depuis fort long ce que le couple CPS/FUCOPRI leur demande de faire. C'était l'occasion aux participants de poser des questions de compréhension sur les approches d'appui et les impacts positifs sur la gestion d'une coopérative

On espère aussi à partir de cette activité fédérer les nouvelles coopératives autour de l'idée d'assainissement de la gestion. Les thèmes sur lesquels les échanges ont porté visent la promotion des règles communes de gestion transparente et orthodoxe : l'utilisation des documents de gestion promus, la comptabilité à jour, le remboursement des dettes, la récupération des redevances, l'abondement des comptes d'amortissement, l'information des producteurs à la base, l'arrêt des comptes en assemblée générale, la réalisation des comptes prévisionnels, l'institution de bilan de campagne,...)

## **2.1. Résultats atteints par la mise en œuvre à mis parcours du plan d'action 2010**

En termes de résultats nets dans l'exécution du projet on peut citer :

- La couverture effective des besoins en engrais par la FUCOPRI des coopératives impliquées dans la dynamique de l'assainissement ;
- L'arrêt de la coupure d'électricité par la nigelec grâce à l'intercession de la FUCOPRI ;
- Reconnaissance de la légitimité de la FUCOPRI grâce aux services rendus aux membres
- L'augmentation de l'alimentation des comptes bloqués des coopératives : de 26450188 à la SH 09 à 33 421 480 à la SS 09. En prévision pour la SS 2010 environs 31 000 000 alimenteront les comptes bloqués des coopératives.

## 2.2. Difficultés rencontrées

Certaines coopératives bénéficient de l'engrais avec l'appui de la FUCOPRI sous forme de crédit de campagne qui après la fourniture du paddy, la FUCOPRI rentre dans ses droits. Cependant, parmi elles certaines à savoir celle de Bonféba et de Saadia aval n'ont pas fourni le paddy pouvant couvrir leurs dettes. C'est pourquoi des mesures sont prises à leur encontre : interdiction de donner les avances et de l'engrais à ces coopératives.

Aussi, une coopérative en l'occurrence celle de Lata n'a pas honoré son engagement vis-à-vis de la banque dont la FUCOPRI a intercédé pour lui octroyer le crédit. La FUCOPRI est dans l'obligation de payer la Banque et se trouver dans l'impossibilité de rentrer dans ses droits dans l'immédiat.

D'autres problèmes non moins importants sont aussi à signaler :

- La finalisation du plan d'action triennal qui a pris plus de temps ;
- Le retard dans la tenue de l'AG qui a empêché l'exécution de certaines activités (appui à la structure des femmes étuveuses) ;
- La petite taille de sacs vides qui n'a pas favorisé la poursuite de la livraison (sur 90 000 sacs vides commandés, 48 000 ont été livrés) car la FUCOPRI a décidé de suspendre car ses membres ne sont pas satisfaits ;
- Le retard dans l'appropriation des appuis de certains groupements féminins (Bonféba, Yelwani) ;
- Le non fonctionnement de certaines boutiques d'intrants (Liboré) et de certains moulins (Toula, Lontia, Saadia aval).

## CONCLUSION

Le premier semestre de l'année 2010 se caractérise par la réalisation de plusieurs activités dans pratiquement tous les domaines d'activités de la FUCOPRI. Les efforts considérables sont faits par la FUCOPRI dans l'amélioration des services à apporter aux coopératives et aux unions grâce à l'appui de ses partenaires à savoir l'approvisionnement en engrais l'achat et la mise en place des semences, la commercialisation du paddy, l'amélioration de la gestion etc.... Aussi, le niveau d'intervention des femmes dans la filière étant principalement situé dans la commercialisation, la fédération a apporté un appui à ces femmes à travers le lancement des activités pour la réalisation d'un centre pilote d'étuvage à Sébéri.

Tous ces appuis même s'ils concourent au renforcement de l'assise sociale de la FUCOPRI, doivent être aussi, des instruments d'indépendance par une contribution des bénéficiaires à la prise en charge du coût du service reçu. Nous pensons que cette vision de l'appui constitue aujourd'hui un défi pour les responsables de la FUCOPRI.

Mais, tous ces succès ne doivent pas occulter certaines difficultés dont les principales sont citées plus haut.

## Annexe : Tableaux de suivi des recommandations

### 1) Doguel Kaïna

N° d'ordre	Constats	Recommandations	Mois	Appliquées		Non appliquées	Observations
				Oui	Mois		
01	Le recouvrement s'étend toute la campagne	Limiter la période de recouvrement à 45 jours après l'arrêt des comptes	Date où l'engagement a été pris ?	oui	Novembre 2009		Freiné par le non respect du calendrier cultural et du respect du tour d'eau
02	Le magasinier a du mal à tenir correctement ses documents	Formation des magasiniers est nécessaire	Date où l'engagement a été pris ?		Décembre 2009	<b>Non appliquées</b>	La FUCOPRI peut leur venir en aide
03	Certains déplacements des élus ne font pas l'objet d'ordre de mission	Etablir des ordres de missions dans des déplacements de la coopérative	Date où l'engagement a été pris ?	oui	Novembre 2009		
04	Pas de fiche fournisseurs ONAHA	Mettre en place la fiche	Date où l'engagement a été pris ?	oui	Novembre 2009		Mise en place et tenue correcte
05	Existence des arriérés	Faites en sorte que la redevance soit récupérée à 100%	Date où l'engagement a été pris ?	oui	Novembre 2009		Le taux de recouvrement est 93%

## 2) Firgoune

N° d'ordre	Constats	Recommandations	Mois	Appliquées		Non appliquées	Observations
				Oui	Mois		
1	Voir diagnostic	Solliciter la réhabilitation du périmètre de Firgoune afin que tous les GMP soient exploitées ;	Juin 2009	X	Quel mois ?2009		Selon le comité de gestion une requête a été transmise à la Cellule Crise Alimentaire
2	Voir diagnostic	Electrifier l'Aménagement Hydro Agricole de Firgoune ;	Juin 2009	X	Quel mois ?2009		Electrification impossible avec la construction du barrage de Kandaji qui risque de compromettre l'existence même du périmètre
3	Voir diagnostic	Poursuivre le recouvrement des anciennes créances sur les exploitants actifs et celles sur les non résidents ou décédés et envisager celui des inactifs et expulsés ;	Juin 2009	x	Quel mois ?SH 2008		Un montant de 6 973 710 F a été recouvré
4	Voir diagnostic	Poursuivre le recouvrement intégral des	Juin 2009	x	Quel mois ?SH		La crainte de perdre



		créances par campagne ;			2008		sa parcelle donne moins d'impayés ces dernières campagnes Taux de recouvrement de plus de 99%
5	Voir diagnostic	Recruter un magasinier et des secrétaires comptables pour la coopérative ;	Juin 2009	x	15 mars 2010		Prise de service le 17 mai 2010
6	Voir diagnostic	Ouvrir et approvisionner un compte bloqué ;	Juin 2009	x	Quel mois ?SS 2009		Exigence pour bénéficier d'engrais à travers la convention. Une autorisation de virement est donnée à la FUCOPRI
7	Voir diagnostic	Négocier un échéancier avec les exploitants sur les anciennes créances ;	Juin 2009			x	Vu l'intérêt manifesté par les exploitants à s'acquitter de leurs dettes, la coopérative n'a pas jugé utile de le faire : tout exploitant redevable ne bénéficie pas de reliquat
8	Voir diagnostic	Négocier un échéancier avec les fournisseurs de	Juin 2009	x	Quel mois ?		Echéancier négocié avec la CNSS et le

		la coopérative ;			SH 2008		personnel
9	Voir diagnostic	Référencer les pièces justificatives pour un meilleur archivage et faciliter la recherche ;	Juin 2009	x	Quel mois ? Février 2010		
10	Voir diagnostic	Enregistrer régulièrement les opérations de banque ;	Juin 2009	x	Janvier 2010		
11	Voir diagnostic	Mettre terme à la pesée des kilos de paddy.	Juin 2009			x	Cette mesure est susceptible d'occasionner des impayés

## 2) Kourani 1

N° d'ordre	Constats	Recommandations	Mois	Appliquées		Non appliquées	Observations
				Oui	Mois		
1	Voir diagnostic	Suivre les créances sur les clients et les exploitants afin de les recouvrer dans des meilleurs délais ;	Novembre 2008			x	Les anciennes créances constituent une question délicate susceptible de soulever les tensions calmées
2	Voir diagnostic	Accorder des échéances aux exploitants et clients au besoin ;	Novembre 2008			x	Les anciennes créances constituent une question délicate susceptible de soulever les tensions calmées
3	Voir diagnostic	Envisager la récupération des créances irrécouvrables à travers la redevance sur plusieurs campagnes (ex : 10) ;	Novembre 2008			x	La proposition a été faite mais rejeté par les exploitants
4	Voir diagnostic	Promouvoir le recouvrement intégral des créances sur les exploitants par campagne ;	Novembre 2008	x			Taux de recouvrement de plus de 99%

5	Voir diagnostic	Procéder au retrait de parcelles pour impayés ;	Novembre 2008	x			La crainte de perdre sa parcelle donne moins d'impayés ces dernières campagnes
6	Voir diagnostic	Faire un effort dans le règlement des dettes fournisseurs en négociant des échéances au besoin ;	Novembre 2008	x			Fiches fournisseurs
7	Voir diagnostic	choisir des secrétaires comptables de bon niveau et instituer la délocalisation ;	Novembre 2008			x	Certains secrétaires non scolarisés et une certaine méfiance des paysans à confier leurs argents à d'autres (nécessité de changer certains secrétaires, de sensibilisation et de formation)
8	Voir diagnostic	Approvisionner le compte de dépôt à terme domicilié à la SONIBANK ;	Novembre 2008	x	SS 2009		Exigence pour bénéficier d'engrais à travers la convention. Une autorisation de virement est donnée à la FUCOPRI
9	Voir diagnostic	Référencer les pièces justificatives pour un meilleur archivage et faciliter la recherche ;	Novembre 2008	x	Février		

					2009		
10	Voir diagnostic	Continuer à utiliser tous les reçus par GMP ;	Novembre 2008	x	SS 2009		
11	Voir diagnostic	Continuer à utiliser les fiches de stocks ;	Novembre 2008	x	SS 2009		
12	Voir diagnostic	Traiter les termites et ranger les documents dans l'armoire et sur les étagères ;	Novembre 2008	x	Mars 2009		Acceptable mais nécessiter d'acquérir une armoire métallique.
13	Voir diagnostic	Exiger la production des reçus par les fournisseurs.	Novembre 2008	x	Février 2009		Existence de retard souvent
14	Sous estimations des charges	Envisager la prise en compte des pertes diverses dans la redevance	avril 2009			x	Redevance jugé trop élevée

#### 4) Kourani 2

N° d'ordre	Constats	Recommandations	Mois	Appliquées		Non appliquées	Observations
				Oui	Mois		
1	Voir diagnostic	Suivre les créances sur	Novembre	x			Partiellement depuis

		les clients et les exploitants afin de les recouvrer dans des meilleurs délais ;	2008				SS 2008 et échéancier accorder en SH 2009 (environ 1,7 million recouvré et 946 590 F en voie en SS 2010).
2	Voir diagnostic	Accorder des échéances aux exploitants et clients au besoin ;	Novembre 2008	x	SH 2009		échéancier accordé en SH 2009 (environ 1,7 million recouvré et 946 590 F en voie en SS 2010).
3	Voir diagnostic	Envisager la récupération des créances irrécouvrables à travers la redevance sur plusieurs campagnes (ex : 10) ;	Novembre 2008			x	Redevance trop élevé
4	Voir diagnostic	Promouvoir le recouvrement intégral des créances sur exploitants par campagne ;	Novembre 2008	x			Taux de recouvrement de plus de 99% enregistré
5	Voir diagnostic	Procéder au retrait de parcelles pour impayés ;	Novembre 2008	x			Moins d'impayés (Menaces de retrait de parcelles pour impayés)
6	Voir diagnostic	Faire un effort dans le	Novembre	x			

		règlement des dettes fournisseurs en négociant des échéances au besoin ;	2008				Fiches fournisseurs
7	Voir diagnostic	choisir des secrétaires comptables de bon niveau et instituer la délocalisation ;	Novembre 2008			x	Certains secrétaires non scolarisés et une certaine méfiance des paysans à confier leurs argents à d'autres (nécessité de changer certains secrétaires, de sensibilisation et de formation)
8	Voir diagnostic	Approvisionner le compte de dépôt à terme domicilié à la SONIBANK ;	Novembre 2008	x	SS 2009		Exigence pour bénéficier d'engrais à travers la convention (autorisation de virement donnée à la FUCOPRI)
9	Voir diagnostic	Référencer les pièces justificatives pour un meilleur archivage et faciliter la recherche ;	Novembre 2008	x	Février 2009		Nécessiter de doter le magasinier d'une armoire métallique
10	Voir diagnostic	Continuer à utiliser tous les reçus par GMP ;	Novembre 2008	x	SS 2009		

11	Voir diagnostic	Continuer à utiliser les fiches de stocks ;	Novembre 2008	x	SS 2009		
12	Voir diagnostic	Continuer à transmettre les souches des carnets au comptable	Novembre 2008	x	Mars 2009		Bonne collaboration
13	Voir diagnostic	Exiger la production de factures et des reçus par les fournisseurs.	Novembre 2008	x	Février 2009		Existence de retard souvent
14	Sous estimations des charges	Envisager la prise en compte des pertes diverses dans la redevance	Mai 2009			x	Redevance jugé trop élevé



## 5) Namari Goungou

N° d'ordre	Constats	Recommandations	Mois	Appliquées		Non appliquées	Observations
				Oui	Mois		
01	Absence des secrétaires comptables des GMP lors des nos différents passages	Les secrétaires comptables des GMP doivent répondre à nos sollicitations					
02	Montant compte bloqué faible par rapport à la taille et aux besoins de la coopérative	Alimenter le compte bloqué en y versant la contre partie des charges fixes de chaque campagne					
03	Les recouvrements des créances sur les exploitants en espèces et en compensations sont confondus et groupés	Séparer les recouvrements en espèces de ceux en compensations					
04	Avoirs en caisses colossaux	Plafonner les avois en caisse à 500 000 F					
05	Les recouvrements des créances sur les exploitants s'étendent sur toute la campagne	Limiter la période de recouvrements des créances sur les exploitants à 45 jours					
06	L'ouverture du deuxième compte	Rendre effective l'ouverture de compte					

	bloqué traîne encore						
07	Trop de bons blancs encaissés	Eviter les bons blancs					
08	Le taux de recouvrement des créances sur les exploitants par campagne n'atteint pas les 100%	Redoubler d'efforts afin d'atteindre un taux de 100%					

## 6) Saadia Aval

N° d'ordre	Constats	Recommandations	Mois	Appliquées		Non appliquées	Observations
				Oui	Mois		
01	Certaines opérations enregistrées dans le livre de caisse n'ont pas de numéro	Attribuer un numéro à chaque opération enregistrée afin de rendre facile la recherche des pièces	Novembre 2009			Oui	
02	La colonne date du livre de caisse est mal remplie	Préciser la date (le jour, le mois et l'année) pour toute écriture comptable	Novembre 2009			Oui	
03	Certaines écritures des fiches de compte des tiers (fournisseurs et clients) n'ont pas de numéro et/ou de date	Attribuer un numéro et préciser la date pour toute opération	Juin 2010				
04	Les créances sur les coopératives sœurs sont exorbitantes voire irrécouvrables	La FUCOPRI doit aider la coopérative à rentrer dans ses droits	Novembre 2009			Oui	
05	Taux de recouvrement des créances sur les exploitants insatisfaisant	La coopérative doit faire un effort de recouvrement	Juin 2010				
06	La période de recouvrement s'étale	Limiter la période de recouvrement à 45 jours après la tenue	Novembre 2009			Oui	

		de l'arrêt des comptes de redevance					
07	Avoirs en caisse essentiellement constitués de bons blancs	Eviter les bons blancs, faire signer les bons par les bénéficiaires <sup>2</sup>	Juin 2010				
08							

## 7) Say1

N° d'ordre	Constats	Recommandations	Mois	Appliquées		Non appliquées	Observations
				Oui	Mois		
01	Le redevancier ne donne pas suffisamment des informations sur l'ensemble des créances sur les exploitant	La tenue correcte du redevancier est indispensable	Mai 2009	Oui	Novembre 2009		
02	Le livre de caisse n'est pas correctement tenu	Il est nécessaire d'avoir un livre de caisse qui retrace les opérations passées par les dirigeants de la coopérative	Mai 2009		Novembre 2009	<b>Non appliquées</b>	
03	Difficulté de faire des vérifications de façon aisée	Aider les techniciens à bien faire leur travail	Mai 2009	Oui	Novembre 2009		
04	Le recouvrement s'étend sur toute la campagne	Limiter la période de recouvrement à 45 jours après l'arrêt des comptes redevance	Mai 2009		Novembre 2009	<b>Non appliquées</b>	
05	La livraison de certains produits se fait sans bon de livraison	Toute réception de produit ou de matière doit se faire avec soit un bon de livraison ou un bon	Mai 2009		Novembre 2009	<b>Non appliquées</b>	

		de réception					
06	manque de concertation entre magasinier, comptable et secrétaire comptable	Former les différents acteurs à maîtriser chacun son rôle	Mai 2009		Novembre 2009	<b>Non appliquées</b>	
07	Les montants des herbicides prêtés aux exploitants sont confondus dans le redevancier	Séparer les montants afin de permettre le contrôle de leurs montants	Mai 2009	<b>Oui</b>	Novembre 2009		
08	Manque de suivi du compte courant	Suivi des opérations sur le compte courant par un livre de banque	Novembre 2009				
09	Les fiches de comptes redevances ne sont pas tenues du jour au jour	La tenue des fiches de façon chronologique	Novembre 2009				

## 9) Say2

N° d'ordre	Constats	Recommandations	Mois	Appliquées		Non appliquées	Observations
				Oui	Mois		
01	Redevancier mal tenu	La tenue correcte du redevancier	Novembre 2009	<b>Oui</b>	Juin 2010		
02	Les fiches de stocks mal tenues	Formation des magasiniers	Novembre 2009	<b>Oui</b>	Juin 2010		
03	Retard dans la tenue des fiches fournisseurs	Les fiches de stocks doivent être régulières	Novembre 2009		Juin 2010	<b>Non appliquées</b>	
	Dépassement du	Limiter le plafond de la caisse	Novembre 2009		Juin 2010	<b>Non</b>	

04	plafond de la caisse	à 100.000 F CFA				<b>appliquées</b>	
05	Ecart entre les donnée du magasin et celles de la comptabilité	Confrontation périodique des données	Novembre 2009	<b>Oui</b>	Juin 2010		
06	Pas de compte bancaire	Ouverture des comptes bancaires	Novembre 2009	<b>Oui</b>	Juin 2010		
07	Les charges fixes constituées ne sont pas versées sur un compte bloqué	La contre partie des charges fixes doivent être versée sur un compte bloqué ouvert au nom de la coopérative.	Novembre 2009	<b>Oui</b>	Juin 2010		
08	Les arrêts comptes redevance ne sont pas tenus en AG	La tenue des arrêts de comptes redevance en AG	Novembre 2009	<b>Oui</b>	Juin 2010		

**9) Gaya amont**

N°	Constats	Recommandations	Mois	Appliquées	Non	Observations
----	----------	-----------------	------	------------	-----	--------------



				Oui	Mois		
01	Certains achats ne font pas l'objet de reçu ou de factures	Exiger des factures ou des reçus aux fournisseurs	Mai 2009	Oui	Décembre 2009		
02	Les dépenses liées à la redevance sont enregistrées tardivement dans les fiches de comptes	Enregistrer du jour au jour ces opérations réalisées sur les fiches de compte redevance	Mai 2009	OUI	Octobre 2009		
03	Fiche fournisseur ONAHA mal tenue	Faire en sorte que la vérification de cette fiche soit facile	Mai 2009	OUI	Octobre 2009		
04	Pas de PV pour les réunions et les AG	La rédaction des PV après chaque réunion et AG est indispensable	Mai 2009		Octobre 2009	<b>Non appliquées</b>	
05	Certains déplacements des élus ne font pas l'objet d'ordre de mission	Etablir des ordres de missions à tous ceux qui se déplacent au nom de la coopérative	Mai 2009	OUI	Octobre 2009		
06	La contre partie des charges fixes SH 2008 n'est pas encore versée sur le compte bloqué	Eviter d'accumuler de retard dans le ravitaillement du compte bloqué	Mai 2009	OUI	Octobre 2009		
07	Les opérations entre la coopérative et la FUCOPRI se multiplient	Mise en place d'une fiche de compte FUCOPRI	Octobre 2009		Juin 2010	<b>Non appliquées</b>	
08							

